

L'Arche

Sous l'Arc en Ciel

Revue trimestrielle – Décembre 2006

L'Arche Sous l'Arc en Ciel – Revue trimestrielle éditée par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri – Prix unitaire 2,5 euros - Abonnement 8 euros.



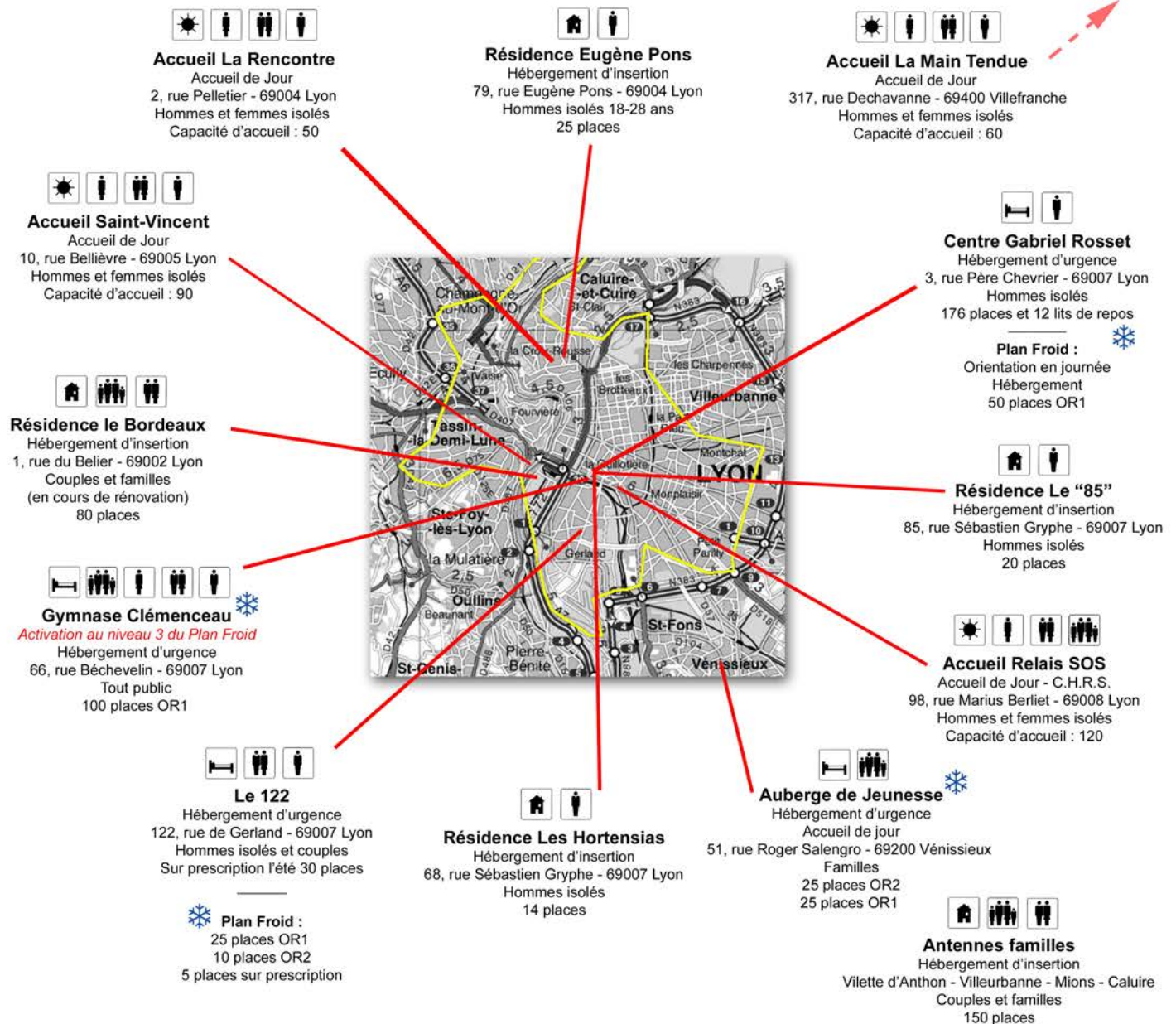
Le «Paris» de l'insertion
Colloque national des accueils de jour
Noël : entre joie et désarroi

le foyer[®]
Notre-Dame des Sans-Abri

3, rue Père Chevrier – 69361 Lyon Cedex 07
Tél. 04 72 76 73 53 – Fax. 04 72 76 73 71
Site internet : www.fndsa.org
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique – CCP 282629 D Lyon

N° 214

Plan du dispositif d'accueil du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri



Total des places proposées :

Accueils de jour : **320** places
Hébergement d'insertion : **309** places
Hébergement d'urgence été : **206** places
Hébergement d'urgence Plan Froid : **366** places
à noter le renforcement des équipes "115" pendant le Plan Froid

Légende

Hébergement d'urgence	Hébergement d'insertion	Accueil de jour	Femme isolée	Couple	Famille	Homme isolé	Ouverture Plan Froid

OR1 : places d'hébergement d'urgence gérées directement par le 115
OR2 : places attribuées par un travailleur social.

- Veille Sociale -

- **Téléphonique** - réception des appels du « 115 ».

- Insertion -

- **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (C.H.R.S.)** - pour 25 jeunes de 18 à 28 ans.
- **Service d'Insertion** - 69 Employés en Insertion et 51 hommes et femmes en contrats aidés, suivis en 2005. *Accompagnement global comprenant une remise au travail et une formation pour un retour progressif à l'autonomie.*
- **Mission Emploi-Formation** - 105 suivis permanents. *Accompagnement vers l'emploi et la formation des résidents de la SA d'HLM Gabriel Rosset, ainsi que de l'ensemble du public suivi par les services de l'Association.*

- Action Familles -

- **Accueil et Accompagnement** des familles en errance.
- **Accompagnement social des 1 400 familles** des logements de la S.A. d'HLM Gabriel-Rosset. *Accompagnement social de proximité, trajectoire résidentielle, soutien scolaire, animation, développement local, vacances familiales, missions d'urgence.*



Yves Perret,
Président

Sommaire

Missions du Foyer	2
Editorial	3
Horaires Bric à Brac	26
Arbres de la Solidarité	17
Bénévole au Foyer	27
Dons et Legs	27

Brèves

Agenda	4
Journées d'Entraide	4
Devenir bénévole	4
Quête annuelle	4
Recherche couvertures	4
Concert Entraide-Solidarité	4
Une aide ponctuelle	9

Vie du Foyer

Valentin chargé de site	8-9
Le «Paris» de l'insertion	10 à 13
Fêtes de fin d'année	19
Carnet	9

Social

Colloque Accueils de jour...	5
Relais SOS	6-7
Alcool et Tabac ...	14-15
Les difficultés de l'insertion	16 et 18
Noël : entre joie et desarroi	20-21

Spiritualité et Culture

Les SDF...	22-23
Saint Grégoire de Naziance	24
Noël est la réponse de Dieu	25
G.Rosset et le Père Chevrier	25

Rédaction

Directeur de rédaction :

Bruno de Boissieu

Rédacteur en chef :

Bruno de Boissieu

Comité de rédaction :

Ingrid Bécuwe, Maurice Chesné,
Alexandre Fredericq, Sébastien Guth,
Michel Lévy, Annie Papillon,
Robert Pierron, Jean-Louis Rocher,
Denys Trossat, Paul Veyriras.

Dépôt légal :

4ème trimestre 2006

Directeur de la publication :

Bruno de Boissieu

N° d'inscription paritaire :

0609 H 85296

Imprimerie :

IML

69850 St Martin-en-Haut

Tirage : 24.300 exemplaires

Les journées d'automne se font plus courtes.

Seize heures : les passagers se regroupent progressivement et font corps. Qui, vers la fontaine, exposés aux derniers rayons de soleil ; qui dans le vaste hall d'entrée. Parties de cartes, télé, contemplation, attente dans le calme.

Le Foyer, unique centre d'accueil d'urgence pour hommes seuls ouvert à Lyon, en ce jour de Toussaint, par ces nuits de gelée, recevra ce soir environ 200 passagers.

Nous préparons l'ouverture très prochaine de nos autres centres d'urgence de nuit : le 122 rue de Gerland (42 hommes, deux couples), l'Auberge de Vénissieux (50 personnes : couples et familles). Si nécessaire, plus tard, d'autres espaces pourront être consacrés à cet accueil de nuit.

Le lendemain, 2 novembre, jour des morts : il est quinze heures, cimetière de la Guillotière. Une trentaine d'entre nous se retrouvent. Passagers, hommes de l'Insertion, salariés, bénévoles, nous nous regroupons autour du Père Christian Delorme, au pied des trois caveaux que le Foyer consacre aux passagers.

Cinq à six d'entre eux, sans famille, sont enterrés là chaque année. Leurs noms nous rappellent des sourires, des souvenirs, des souffrances. Inévitablement, chaque année, l'un des participants fait observer qu'il serait heureux de se voir enterrer là « avec les camarades ». Parmi ceux-ci, une grande diversité dans les origines : français, bien sûr, majoritaires ; mais aussi grec, maghrébins, autrichien, portugais, etc. la majorité d'entre eux âgés de quarante à cinquante ans lors de leur décès.

Métier à risques ...

Des prières : catholiques, musulmanes, juives. Une lecture prononcée par le Père Delorme. C'est terminé. Il fait beau. Nous nous regroupons autour d'un café. Nous évoquons les rudes nuits d'hiver qui s'amorcent.

Les passagers, eux, pensent aux camarades dans la rue, à leur famille qu'ils ont quittée un jour.

Appel aux propriétaires ou régisseurs de logements : aidez les familles accompagnées par le Foyer, en mettant à la disposition de notre association des habitations. Contactez Mlle CHAZOT au 04 72 76 73 53.

Agenda

☀ Du 24 décembre au 1 janvier
Fêtes de fin d'année.

Voir page 19.

☀ 18 janvier
Colloque National « Accueils de jour ».

Voir page 5

☀ 17 et 18 Mars
Quête sur la voie publique.

Voir ci-contre

Les Journées d'Entraide

Malgré le changement de lieu cette année (voir Arche n°213), les Lyonnais étaient nombreux à se presser aux portes des Bric à Brac les 18 et 19 novembre...

La marchandise de qualité n'a pas fait défaut, ni les 600 bénévoles présents pour la préparation et la vente. Le Bric à Brac de Vaise fut le plus visité, au grand dam de certains clients, qui, dépités devant l'afflux des visiteurs, se sont rendus dans d'autres Bric à Brac, à la grande joie des responsables : « *un point très positif, sera la découverte, par de nombreux Lyonnais, de l'existence des 5 magasins du Foyer* ».



Les responsables peuvent être satisfaits : « *175.000 euros, contre 250.000 l'an passé, un résultat en baisse mais il faut tenir compte de la hausse de la fréquentation des Bric à Brac ces deux derniers mois, et de l'explosion des chiffres d'affaires. Il faut aussi applaudir l'ensemble des équipes qui se sont mobilisées en amont pour préparer ces deux journées (bénévoles, employés en insertion et salariés), démenageant les marchandises, triant et valorisant les produits... Nous espérons quand même pouvoir compter sur le Palais des Sports l'an prochain* ». Rendez-vous est pris !

Devenir bénévole

Le soutien scolaire, la quête, les Bric à Brac...
Le Foyer recherche activement des bénévoles* pour l'ensemble de ses activités !

N'hésitez pas à vous faire connaître au standard de l'Association (tél. : 04 72 76 73 53).
* voir page 27.

Recherche couvertures

Devenues obsolètes pour certains, elles restent indispensables pour quiconque est à la rue.

Outre les besoins dans les centres d'hébergement, le Foyer distribue, par le biais de ses vestiaires d'urgence ou par l'intermédiaire du Samu-Social 69, pas moins de 5.000 couvertures chaque année.

Alors, n'hésitez pas à nous apporter ce bien précieux en le déposant dans notre recyclerie de Lyon Vaise.

Recyclerie du Foyer :

Déchetterie
82, avenue Sidoine Apollinaire
LYON 9ème
Tél.: 04 78 47 10 57
Du lundi au vendredi :
de 9 h à 12 h et 14 h à 17h.
Le samedi : de 9 h à 17 h.
Dimanche : de 9 h à 12 h



Quête annuelle sur la voie publique 17 et 18 mars 2007

Le Foyer recherche de nombreux bénévoles pour cette manifestation très importante, la moitié du budget de l'association dépendant de la générosité sous toutes ses formes.

Inscrivez-vous au standard du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, (Tél. 04 72 76 73 53), et n'hésitez pas à solliciter vos amis, vos proches pour participer à cet élan d'entraide.

Succès du concert Entraide-Solidarité

Le concert Entraide-Solidarité de l'Ensemble Lyrique Pascale Reynaud (ELPR) a réuni, les 20 et 22 octobre derniers, pas moins de 800 auditeurs. « Communier » aux belles sonorités de deux grands compositeurs, avec le *Te Deum* de Mozart et la *Theresienmesse* de Haydn, tout en permettant aux Lyonnais de découvrir les activités du Foyer, et, pourquoi pas, rejoindre l'équipe de ses bénévoles, voilà les objectifs fixés par l'ELPR. Une réussite qui est due notamment, au fort

investissement des organisateurs, avec, et en particulier, Colette et Jacques Bret, bénévoles au Foyer.



Cet ensemble lyrique, sous la direction de Pascale Reynaud, composé de solistes, musiciens et choristes, a l'habitude de telles manifestations au profit d'associations caritatives. Ils remettront le fruit de ce concert le 9 décembre prochain au Foyer.



Accueils de jour et participation sociale : quels enjeux ?

Les accueils de jour sont devenus des lieux incontournables pour les personnes en grandes difficultés.

Outre la résolution des besoins primaires, tels que l'alimentation, l'hygiène et la santé, on peut élaborer à l'aide d'un travailleur social, un projet d'insertion. C'est aussi un lieu privilégié d'écoute, et d'échange.

Pour les 20 ans de l'Accueil de jour la Rencontre, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri vous invite à son colloque sur les enjeux de la participation sociale des usagers au sein des accueils de jour.

Les Accueils de jour accueillent, de façon inconditionnelle, une population en situation de vulnérabilité sociale. Dans cette phase historique de mise en application de la Loi de rénovation sociale du 2 janvier 2002, sur la participation des usagers dans le cadre des institutions sanitaires et sociales, quels sont les enjeux de cette participation sociale, dans et au-delà de ce cadre juridique ?

Les formes de mépris, engendrées par la violence (réelle ou symbolique) actée dans la privation des droits et dans l'exclusion sociale, ne résident pas seulement dans la limitation brutale de l'autonomie personnelle, mais aussi dans le sentiment, éprouvé par le sujet, de ne pas avoir le statut d'un partenaire d'interaction à part entière, doté des mêmes droits moraux que ses semblables.

Blessé dans son attente intersubjective de reconnaissance de sujet capable de former un jugement moral, l'individu peut aller jusqu'à perdre sa confiance en soi et se laisser envahir par un sentiment de honte sociale. Apparaît alors la notion de « mort sociale », amplifiée par les regards de dénigrement portés sur les modes de vie individuels ou collectifs.

L'état de handicap et de fonctionnement d'une personne est le résultat de l'interaction dynamique entre son problème de santé (maladies, troubles, lésions, traumatismes, etc.) et les facteurs contextuels (environnementaux et personnels). La Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF, OMS 2001) situe la question de la participation comme inséparable de l'activité (au sens d'exécuter une tâche ou de faire quelque chose pour une personne) : « La participation sociale signifie l'implication dans une situation de vie réelle ».

Activités artistiques, groupes de paroles ou d'écriture, cafés philosophiques : ces multiples formes de participation sociale agissent comme « facilitateurs » dans les situations de handicap vécues par les personnes fréquentant les Accueils de Jour. Car elles tissent ces « tout petits liens »

(François Laplantine, 2003) à partir desquels les ressources de la personne sont mobilisées et la force agrégative peut forger une identité collective. Celle-ci prend forme dans les conseils de vie sociale au sein des Accueils de jour, ainsi que dans diverses manifestations dans l'espace public rendant visible cette population vulnérable.

En quoi et comment les Accueils de jour prennent-ils en compte ce lien de reconnaissance, qui s'inscrit dans les cadres successifs formés par « l'amour, le droit et la solidarité » (Axel Honneth, 2002) ? Dans le monde social vécu par les usagers, jusqu'où les Accueils de jour accompagnent-ils les conflits qui engendrent une conviction politico-morale, questionnant l'exclusion juridique inscrite dans un processus de transformation historique ?

Martine BUHRIG

Responsable des Accueils de jour du FNDSA

Colloque du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

le 18 janvier 2007

de 8 h 45 à 18 h

Salle de la Ficelle

65, boulevard des Canuts
69004 Lyon

Renseignements et inscriptions au standard du Foyer (tel. 04 72 76 73 53)

Avec les interventions de :

Rachid BENSERHAT, Christine BERRIN, Patrick CHASSIGNET, Jean FURTOS, Danielle HUEGES, François LAPLANTINE, Charles LAVAL, Frédérique MOZER, Pascal NOBLET, Laurence POTIE, Aliou SEYE, Pierre VIDAL-NAQUET.

Avec la collaboration
de la **Chronique sociale de Lyon**



Reprise de l'activité d'Accueil de jour du Relais SOS

Par la reprise de l'activité d'Accueil de jour du relais SOS le Foyer entend sauvegarder une structure dont la légitimité et la pertinence de ses actions n'ont eu de cesse de se vérifier depuis sa création en 1986.

Cette opération a également pour objet d'optimiser la couverture territoriale par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri de ses activités d'accueil de jour des populations les plus fragiles qu'il promeut et développe depuis 5 ans.

Aux origines du Relais SOS

Le Relais SOS a été créé en 1986, à l'initiative du Secours Catholique, pour organiser un service d'accueil de jour pour isolés, d'une capacité de 65 places, accolé à six ateliers d'insertion pouvant proposer 35 postes de travail.

Il reçoit dès 1988 l'agrément des services de l'Etat pour l'instruction des dossiers du Revenu Minimum d'Insertion, nouvellement créé, de ses usagers mais également l'autorisation d'organiser avec eux la gestion accompagnée de leurs ressources.

L'association prend peu à peu ses distances avec le Secours Catholique duquel il s'affranchit complètement en 1995. Toutefois, le Relais SOS continue de bénéficier de la mise à disposition de locaux pour son atelier de tri et de brocante. Tout comme il récupère à son profit la location gracieuse par le Conseil Général du Rhône de son établissement principal, la maison d'accueil de jour et ses autres ateliers, situés au 98 rue Marius Berliet dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon.

Toutefois, l'association connaît des difficultés financières croissantes dues à une diminution de ses ressources propres, constituées uniquement de ses activités de brocante en constante régression, et du manque de renouvellement et de recrutement de bénévoles, remplacés pour partie seulement par des salariés.

L'augmentation de sa masse salariale associée à une diminution de ses ressources entraîne l'asso-

ciation dans une situation budgétaire délicate au tournant des années 2000.

C'est au début de l'année 2006 que l'association Relais SOS intervient auprès du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri en vue de favoriser le rapprochement des deux associations et imaginer la reprise de son activité d'accueil de jour.

En effet son Conseil d'administration est plus que jamais conscient de la fragilité excessive de sa structure. C'est également à cette époque que les administrateurs du Relais SOS décident de suivre les préconisations de la DDASS et de procéder à la cessation d'activité de ses ateliers d'insertion, afin de concentrer son action sur l'accueil en extrême urgence et en toute inconditionnalité des isolés. En contrepartie de cette opération, la DDASS s'engage pour sa part à assurer le financement complet du service d'accueil de jour.

L'Accueil de Jour Relais SOS

« Mesurer les besoins et rechercher les moyens d'une réponse adaptée à chaque situation de détresse sociale au-delà des modalités d'hébergement » (Circulaire du 14 mai 1991 relative aux missions des C.H.R.S.), ainsi peut se résumer l'action du Relais SOS.

En effet, la structure Relais SOS est conventionnée « Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale », destiné à l'accueil en journée des personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion sociale.

L'évolution de la structure

Les demi-pensionnaires sont pour la plupart des personnes en difficultés sociales, familiales ou professionnelles, soumises à des problèmes insolubles de logement, d'emploi, de soins et d'existence en général.

L'Accueil de jour Relais SOS est organisé autour de trois activités sociales complémentaires :

- la Maison d'Accueil,
- le Service orientation
- l'accompagnement social.

Les prestations de base nécessaires à la prise en charge des personnes sont réalisées au quotidien par la Maison d'accueil, soit entre autres :

- la mise à « l'abri » en journée de 7 heures du matin à 17 heures, à raison de cinq jours par semaine toute l'année ;
- la restauration pour une moyenne de 100 personnes par jour : petits déjeuners, collations, repas de midi et colis alimentaires ;
- les prestations d'hygiène : vestiaires d'urgence, lavage de linge, douches, consignes, etc.
- la domiciliation postale.

D'autres prestations sont assurées par le Service orientation, notamment le suivi dans les démarches administratives pour l'obtention d'une carte d'identité ou pour l'Aide Médicale d'Etat, l'ouverture d'un compte bancaire ou postal, l'ouverture de droits sociaux, la recherche d'une solution d'hébergement d'urgence, voire des aides diverses (tickets de transports en commun, photos pour les pièces d'identité, mobilier pour l'installation dans un logement autonome, avances d'argent, timbres, coupe de cheveux, etc.).

Passé le temps de son admission au Relais SOS, la personne peut bénéficier d'un accompagnement social individualisé et d'une gestion accompagnée de ses ressources et notamment de son R.M.I.. La prise en charge se fait sur simple demande formulée par l'utilisateur auprès d'un intervenant social de la structure, et cela implique dans la plupart des cas l'instruction d'un dossier ou le transfert du Revenu Minimum d'Insertion d'un autre département ou d'un autre établissement.

Aujourd'hui, l'Accueil de jour Relais SOS réaffirme, plus que jamais, sa mission d'être au service des personnes en situation de détresse sociale.

Pour atteindre ces objectifs, il s'appuie depuis sa création en 1986 sur une équipe de bénévoles et de salariés. La présence simultanée de ces deux composantes nécessaires au fonctionnement quotidien est une volonté affirmée par l'Accueil de jour Relais SOS.

Le rapprochement opéré depuis le début de l'année 2006 est entré dans sa phase opérationnelle en octobre, et s'est traduit à court terme par :

- le renforcement de la sécurité et de la prévention au sein de la structure ;
- la mise en place d'une formule de restauration sous forme de « self », pour répondre aux normes d'hygiène en restauration collective, sans dénaturer l'existant ;
- la participation à l'élaboration du projet de construction des nouveaux locaux à proximité, pour un déménagement en 2008 ;
- la mise en place d'une action de prévention et d'accès aux soins ;
- le maintien de la polyvalence des équipes et la complémentarité entre salariés et bénévoles ;
- la mise en place des « outils » préconisés par la loi de rénovation de l'action sociale du 2 janvier 2002, favorisant les droits des usagers.

Le centre d'Accueil de jour Relais SOS, à travers ses services de proximité, joue un rôle privilégié pour la stabilisation et la réinsertion d'une population en errance et/ou en situation de précarité sociale.

Désormais partie intégrante du dispositif du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, l'Accueil de Jour Relais SOS peut bénéficier des synergies et des complémentarités avec tous les services de l'association, tout en respectant les particularités qu'il a développées avec ténacité au cours de ses vingt premières années d'existence qui l'ont positionné comme un pivot de l'accueil d'urgence à Lyon.



«Le Géant» du Relais SOS, une animation menée avec les usagers de la structure pour un défilé le 8 décembre 2005



Valentin, chargé de site d'une Antenne-Familles

« Pour que les familles accèdent à l'autonomie »

Rencontre avec Valentin Tamyikoy, chargé de site de l'une des Antennes-Familles, du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

Dans un local de la résidence Les Saules de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset à Villette- d'Anthon :

- « A la semaine prochaine et à l'heure cette fois ! »

- « Oui, In'ch Allah. »

- « Non pas In'ch Allah, à l'heure et c'est tout. »

Cette bénévoles de cours d'alphabétisation doit de temps en temps remettre les pendules à l'heure. Pour ce faire elle a l'appui nécessaire de Valentin Tamyikoy, chargé de site de cette toute première Antenne-Familles.

Ces cours, il les a mis en place pour les adultes ayant emménagé dans cette résidence dans le cadre d'une trajectoire résidentielle clairement définie dans le Projet d'Actions Familles du Foyer.

Dans un premier temps, les familles en grande précarité sont abritées, pour une courte durée, à la Résidence le Bordeaux. C'est alors que divers acteurs établissent un diagnostic pour identifier au mieux les besoins de la famille et définir ensuite un parcours d'accompagnement social.

Dans un second temps, il leur est proposé un hébergement temporaire dans une Antenne-Familles basée sur les sites de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset. « Nous passons, à ce stade, d'un hébergement d'urgence à un hébergement d'insertion » explique M. Valentin, comme tout le monde l'appelle là-bas.

Homme affable, volontiers rieur, il a néanmoins une charge lourde sur les épaules : aider les familles à devenir autonomes via le logement et le travail.

Actuellement ce sont huit familles qu'il suit quotidiennement dans cette Antenne, des familles en très grande précarité, soit monoparentales, soit en rupture de liens avec leur propre famille, qui n'ont pour la plupart jamais géré un logement dans leur existence et ne vivent qu'avec le R.M.I.

« Je suis un accompagnateur de proximité, à ce titre lorsque une famille arrive, je l'accueille, lui montre son appartement et lui remets en mains propres les clefs de son logement entièrement meublé par les Bric à Brac ». Des émotions, il en a vu, à l'instar de cette mère de famille qui l'a remercié chaleureusement : « Je suis contente de me retrouver dans une maison, je suis chez moi maintenant alors que j'étais dans la rue. »

Des droits et des devoirs pour les familles et pour le Foyer

Chaque famille, avant son emménagement, signe une convention d'accompagnement social d'une durée d'un an qui stipule les droits et devoirs des locataires ainsi que ceux du Foyer.

Le but étant de leur apprendre à gérer un logement, il leur incombe de payer le loyer et les charges au Foyer, « elles me payent la différence entre les allocations et le loyer, c'est une manière de leur apprendre à devenir autonomes. »

Mais surtout, en signant cette convention, la famille accepte les objectifs qui ont été définis au préalable ; c'est la seconde mission du chargé de site : « Par exemple si j'ai repéré un emploi susceptible de correspondre à quelqu'un, je me mets en contact avec son référent Mission emploi-formation. Ils se mettent alors en relation pour fixer des rendez-vous et travailler ensemble. »

M. Valentin a un rôle moteur dans ce dispositif, il salue chaque jour les familles qu'il a accueillies, constate si elles vont bien ou pas, si elles avancent dans leurs démarches, « avec moi, ils parlent de tout » c'est pourquoi chaque mardi, il participe aux réunions d'équipe sociale pour rendre compte et informer des situations, telle que celle de cet enfant « qui dès que je fus rentré dans le logement, s'est réveillé et s'est accroché à sa maman en lui disant qu'il voulait goûter, or elle n'avait rien à lui donner à manger. »

Il en a donc fait le compte-rendu afin de trouver une solution avec l'équipe. Elle analyse chaque situation, regarde si tel et tel objectifs ont été réalisés, tente de voir ce qu'il faut faire, comment... En sachant que l'équipe a douze mois pour atteindre le but fixé avec la famille, à savoir trouver un logement pérenne et un travail, « objectifs principaux pour s'intégrer dans la société ». Et pour gagner ce challenge il faut mettre en place des actions, ce qu'il a commencé à faire dans son An-

tenne-Familles, notamment en organisant des formations collectives ou individuelles d'alphabétisation pour adultes données par l'association SAMATH et financées par le Foyer, puis des sessions de soutien scolaire et d'aide aux devoirs dont se chargent six bénévoles pour 23 enfants ainsi que des cours d'instruction civique.

Et pour se changer les idées et se rencontrer sont aussi organisées les vacances et sorties familiales. D'autres projets sont en cours d'élaboration comme l'initiation à l'informatique prévue pour la mi-décembre.

Mais c'est encore au quotidien que Valentin Tamyikoy est omniprésent sans jamais être intrusif : il est une force de persuasion, « *je leur apprends à gérer leur budget, à mettre de côté pour payer le loyer, les vacances... et leur rappelle qu'ils ont signé une convention comme lorsque cette maman avait inscrit son enfant à l'école*

« *Aidez-nous à vous aider* »

et que celui-ci ne s'y était pas rendu. Je suis allé la voir et lui ai expliqué que si elle ne respectait pas les clauses, c'était la résiliation de son bail et donc plus d'hébergement ».

Régulièrement il rappelle le règlement intérieur afin « *de soigner les relations de bon voisinage pour créer des conditions de vie normale* ».

On ne peut actuellement faire le bilan de ce tout jeune dispositif ; cependant depuis la mise en place de ce chargé de site en mai dernier, ce sont deux familles sur dix qui ont déjà trouvé un logement pérenne dans la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset et deux chefs de famille qui ont trouvé un travail à Villette-d'Anthon.

La persuasion, la discussion, l'écoute sont les leitmotives de M. Valentin. « *Aidez-nous à vous aider* », c'est ce qu'il ne cesse de leur répéter.

Ingrid BÉCUWE

Une aide ponctuelle...

En date du 1er septembre 2006, l'association de la Sauvegarde de l'Enfance adressait une demande à notre Antenne de Villefranche-sur-Saône (La Main tendue) au sujet de M. X., né aux Comores en 1983 où il a été scolarisé en anglais.

Arrivé en France en 2001, il a suivi une scolarité en français et, malgré des difficultés familiales qui l'ont amené à dormir à droite et à gauche, à faire des petits boulots pour subsister, il a obtenu le baccalauréat dans la série électrotechnique avec la mention Assez Bien.

Il a ensuite été accepté en BTS génie électrotechnique à Trévoux mais, n'ayant pas trouvé de logement, il a fait une demande au CROUS qui lui a proposé une chambre dans une résidence étudiante à la Doua à Villeurbanne.

Le lycée Marcel Sembat de Vénissieux a inscrit sa candidature moyennant des frais que le jeune homme ne pouvait assurer. Alors, pour pouvoir commencer les cours, le Foyer l'a accueilli quelques nuits au 122 rue de Gerland et notre caisse de secours est intervenue d'une part pour régler les frais de scolarité demandés, d'autre part pour la caution, l'assurance de l'habitation, le premier mois de loyer, le premier mois d'abonnement TCL, une bourse prenant le relais.

Le 18 septembre, nous avons reçu une lettre du jeune étudiant qui nous remercie pour tout ce qui a été fait pour lui :

« A l'équipe du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri C'est avec un immense plaisir que je vous écris ces quelques lignes.

Grâce à vous, je peux enfin suivre ma scolarité. Je pense chaque jour à ce que je serais devenu sans votre courage et votre gentillesse...

Je voulais vous dire MERCI, merci pour tout ce que vous avez fait pour moi !

Vous êtes formidables ... »

Carnet

Nous avons appris le décès, en milieu hospitalier, de passagers connus du Centre Gabriel Rosset, soit :

- Monsieur **BONGAY Jean-Marie**, à l'âge de 49 ans,
- Monsieur **DI GIACOMO Obald Mario**, à l'âge de 49 ans,

Aux familles et amis de tous ces défunts, le Foyer adresse ses très sincères condoléances.



Le « Paris » de l'insertion

Quelques réflexions autour des « pérégrinations parisiennes » du Service Insertion

Un voyage de trois jours a permis aux employés en insertion du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri de découvrir, ou redécouvrir pour certains, la capitale.

Ce projet a été financé intégralement par l'opération « Les Arbres de la Solidarité ».

La rédaction de l'Arche a choisi de publier trois récits différents : celui d'un bénévole Denys Trossat; celui d'un employé en insertion, Dominique Moulaire ; et celui d'une assistante sociale Bérange Durand.

Une tradition héritée de Monsieur Rosset

Chaque année, sauf exception, M. Rosset entraînait une troupe d'employés en insertion ou autres, sans abri, dans un pèlerinage, généralement en France, parfois à l'étranger. Le transport était assuré par un car émancipé de toutes normes de sécurité : freins fatigués, moteur quinquex, car qu'il fallait abandonner et pousser pour franchir les Alpes, amortisseurs amortis, etc. Avec les passagers, le car emportait la nourriture et les boissons nécessaires aux huit jours de trajets. La foi, l'autorité de Gabriel Rosset, ainsi que l'essence, faisaient avancer le tout.

Le Foyer a repris peu ou prou cette tradition : voyage en Normandie de cinq jours il y a quelques années, sous la gouverne éclairée de Jean Borys, vice-président à l'époque. Aujourd'hui un séjour de trois jours à Paris, souhaité par la majorité des hommes de l'insertion qui, pour la plupart, ignoraient tout de la capitale.

Un lieu d'hébergement hautement symbolique

Nous fûmes accueillis et logés dans une vaste maison parisienne, destinée à la formation des membres d'une association créée par le père Nicolas Barré, avec pour objectif l'éducation des enfants issus des milieux populaires. Nicolas Barré, était un contemporain de saint Vincent de Paul. Il voua son existence aux enfants les plus pauvres et créa deux congrégations féminines dévouées à l'éducation de ces enfants, tout spécialement les filles.

Ces congrégations ont, par la suite, essaimé et prospéré à l'étranger.

Nicolas Barré pourrait figurer comme le parrain des bénévoles du Foyer qui se consacrent au soutien scolaire au sein des cités.

Trois journées de cohabitation

Cohabitation fructueuse entre les hommes en insertion (une quarantaine), les éducateurs et les bénévoles (nous étions quatre) participant au voyage.

Cohabitation des tempéraments : celui de Xavier parcourant l'ensemble du circuit de visite du château de Versailles en quelques dix minutes ; celui de Frédéric, lâché comme un chien d'arrêt chaque fois que nous avons perdu un de nos participants dans la foule, et le ramenant tranquillement dans les minutes qui suivaient ; celui de cet homme reprenant un de nos guides dans une de ses explications sur l'art de la joaillerie à Paris au XVème siècle, au point que ce dernier crut avoir à faire à un véritable professionnel ; celui aussi de l'ensemble du groupe. En effet sur le trajet de retour, Stéphane, l'animateur du service, organise un jeu comportant un certain nombre de questions. L'une d'elles portait sur Versailles que nous venions de visiter : quel cadeau a fait Louis XVI à Marie Antoinette ? Dans son esprit, il s'agissait du Grand Trianon. Réponse unanime du car : « la guillotine ».

A noter parmi les bénévoles, la présence d'un ancien coiffeur qui vient exercer son art gratuitement chaque semaine à l'Insertion, ainsi que d'une dame secrétaire bénévole du Service.



Compte rendu du voyage,

par **Dominique Moulaire**, employé en insertion

Mercredi 27 septembre

Le départ du Nouveau Monde a été retardé de 1 h 12. Au lieu de partir à 7 h, nous sommes donc partis à 8 h 12. Après pas mal de kilomètres, nous faisons une pause de trente minutes et à 10 h 30, nous reprenons la route en direction de Paris. Pour nous occuper l'esprit, on nous a passé un DVD.

Il était 12 h 45, nous avons fait un pique-nique et sommes repartis pour Paris à 13 h 50. Il est 15 h 10, nous rentrons dans Paris. On peut donc dire que pour nous tous :

« Paris nous a pris dans ses bras. »

Le soir, repas et coucher à 22 h.

Jeudi 28 septembre

Lever à 6 h. Nous avons pris notre petit déjeuner et départ pour la Tour Eiffel à 9 h ; arrivée à 9 h 15. Pour ceux qui n'ont pas le mal de la hauteur, ils allaient en haut de la tour et au contraire, les autres restaient en bas.

Visite de la Tour Eiffel terminée, départ à 11 h 25. L'après-midi, chacun a fait ce qu'il veut. Le soir, après le repas, visite de la Seine en bateau. Cela a duré 2 heures et à 23 h, tout le monde était couché.

Vendredi 28 septembre

Après avoir fini de préparer nos bagages, petit déjeuner à 7 h 30 et départ à 8 h 27, direction le château de Versailles. Le Château est d'une beauté exceptionnelle, les tableaux et le mobilier entretenus avec amour de l'art de ce magnifique édifice. Après cette longue visite, nous repartons à 12 h 35 pour notre bonne ville de Lyon.

Après une pause d'une heure, nous partons pour Lyon à 15 h 08. Après des kilomètres d'autoroute et une pause, départ pour Lyon à 17 h 34 ; nous roulons tranquillement.

Je voudrais dire que le temps était beau avec un joli soleil. Il est 18 h 32, il reste 100 km pour Lyon ; départ à 20 h 26 ; arrivée à Lyon au Foyer à 21 h 30.

Voilà ! Les vacances se terminent ; nous avons dans notre esprit beaucoup d'images, de lieux.

Je dis : « A l'année prochaine ! »

Une reprise de contact avec les hommes que l'Insertion accueille

A la différence du voyage précédent, en Normandie, il s'agissait là d'un groupe d'hommes plus homogène, plus âgés. Des hommes fatigués, parfois malades, certains très malades. Sur ce groupe d'une quarantaine, à la réflexion, un seul d'entre eux nous paraissait apte à retrouver un emploi et une vie sociale normale.

Pour conforter nos donateurs et bénévoles dans leurs intentions, quitte à rallonger ce texte, permettez-moi de vous décrire l'histoire de l'un d'entre eux.

Je voyage durant quelques heures à côté d'un homme que je connais au Foyer depuis plus de dix ans. « Tu es encore à l'Insertion ? » « Non, je suis hébergé à l'accueil de nuit ». Cet homme, de taille moyenne, cheveux gris coiffés courts en brosse, petite moustache bien taillée, costume gris impeccable, propre et repassé. L'air raisonnable et studieux « Comment ? Pourquoi n'es-tu pas à l'Insertion ? » « J'ai été à l'Insertion autrefois (il y a huit ans) du temps de Madame X. J'ai fait des conneries, elle m'a foutu à la porte. Quand Monsieur Y. a pris l'insertion, il m'y a fait rentrer à nouveau. J'ai fait des conneries et il m'a foutu à la porte. Quand Madame Z. l'a remplacé, elle m'a repris. Mais j'ai fait encore des conneries, et elle m'a foutu à la porte. C'est normal. Maintenant, je suis hébergé la nuit au Foyer ».

J'interroge notre psychologue « Pourquoi ces renvois ? » « Parce qu'à certains moments il disjoncte, il fait des crises, il casse tout et il faut quatre ou cinq personnes pour le retenir. Alors on le remet à la rue ». Ceci lui arrive-t-il régulièrement comme des éruptions volcaniques, ou de manière imprévisible ? « Non, à certains moments il se met à boire et c'est fini ».

Un autre éducateur m'apprit le fin mot de l'histoire. Il s'agissait d'un homme célibataire, sans problème particulier ; il lui arriva un jour d'avoir un contact avec une prostituée. Résultat : un enfant. Complètement dérouter par la situation, il s'occupait cependant de la femme et de l'enfant. Un jour, il eut un accident de voiture et toutes les deux moururent.

Des milliers de personnes ont eu à faire face à des situations aussi, et parfois plus dramatiques. Certains, comme lui, n'y résistent pas. Je crois savoir que lui-même n'a pas connu ses parents. Que faire, sinon le suivre avec ses hauts et ses bas ?

Voilà quelques-uns des « à-côtés » de trois jours passés au sein du service Insertion.

Denys TROSSAT
Administrateur



Le « Paris » de l'insertion (suite)

Une partie du groupe
devant le Château de
Versailles

«Carnet de Bord »

Mercredi 27 septembre 2006

A 7 h, employés en insertion, moniteurs d'ateliers, référents sociaux, responsables et bénévoles se retrouvent au Nouveau Monde. Il ne s'agit pas pour une fois d'une réunion, mais d'un point de ralliement pour trois jours à la capitale. La première surprise fut de voir le nombre d'employés en insertion présents et le visage de certains, qui, encore la veille, disaient ne pas vouloir partir.

Café, chargement du bus, connaissance avec le chauffeur et à 8h30 (nous étions dans les temps), l'ensemble du Service Insertion quittait la rue du Père Chevrier.

L'organisation, l'excitation du voyage (l'angoisse, pour certains), le manque de sommeil nous obligent à recompter plusieurs fois le nombre de personnes : 53, 54 et non 55 personnes dans le car... En route pour l'aventure !!!

L'ambiance est calme, le réveil a sonné tôt : quelques-uns dorment (preuve sur la vidéo), certains lisent, d'autres regardent le DVD projeté... alors que notre animateur et la responsable du Service Insertion s'affairent encore et encore à l'organisation.

Un premier repas sur l'aire d'autoroute de Beaune permet à l'ensemble de fumer quelques cigarettes, de se dégourdir et de se restaurer autour du pique-nique que nous a préparé la cuisine du Foyer.

16h : Arrivée à PARIS. L'animateur, carte routière en main, et le chauffeur, nous conduisent rapidement à l'hôtel où tout le monde est agréablement

surpris par le cadre : belle bâtisse, cour intérieure avec jardin... « *Quoi ? De la verdure en plein centre de Paris !!! Quelle chance !!!* ». La répartition des chambres se fait rapidement : par 2, par 3, chacun choisit son compagnon de chambre.

Un p'tit temps libre et rendez-vous à 19h pour un repas ensemble à l'hôtel où certains se disent que finalement la cuisine du Foyer est plutôt bonne... Puis départ en car pour « Paris by night » : la Tour Eiffel, qui s'illumine de mille feux à notre arrivée, l'Arc de Triomphe, Les Invalides, les fameux Champs-Élysées. Tout le monde en prend plein les yeux. Malheureusement, l'accès à Montmartre n'est pas possible en car. Une petite déception, vite oubliée par le passage inévitable à Pigalle : quelques personnes souhaitent s'arrêter... mais il est déjà tard et une grosse journée nous attend le lendemain.

Jeudi 28 septembre

Pas de grasse matinée possible, nous devons en profiter. Départ à 8h30 pour la Tour Eiffel de jour (mieux vaut 2 fois qu'une). Certains souhaitent monter, d'autres préfèrent rester à terre (question d'envie, de vertige...).

La montée au 3^{ème} niveau fut impressionnante et l'arrivée à 324 m de haut, stupéfiante... Notre capitale vue du ciel : Champ-de-Mars, Montmartre et Sacré-Cœur (à défaut d'être sur la butte, les frustrés de la veille l'observent à distance), la Tour Montparnasse, Notre-Dame...

Chacun prend des photos, tente de faire signe à ceux qui sont restés en bas, en vain, puisqu'on ne les voit pas.

« La première surprise fut de voir le nombre d'employés en insertion présents et le visage de certains, qui, encore la veille, disaient ne pas vouloir partir. »

Lorsque nous retrouvons le reste du groupe au pied de la Tour Eiffel, le car nous attend, prêt à partir pour la Géode.

Après 1h30 de route et juste avant que tout le monde trouve le trajet vraiment trop long, nous arrivons à la Cité des Sciences et de la Découverte pour un second pique-nique : sandwichs, fromage, boissons, fruits, dans l'herbe en plein soleil. S'ensuit pour faire passer l'attente, une pause café.

15h30 : nous rentrons tous dans la boule, le globe, bref la Géode et c'est parti pour un déchaînement des « forces de la nature ».

A la sortie, les impressions sont diverses : « Ça m'a fait mal à la tête, ça tourne dans tous les sens... », « C'était bien, on en prend plein les yeux!!! » ou alors « Ouais bof, on a vu le même film à Vulcania ».

16h30 : Plusieurs petits groupes se constituent afin que chacun puisse visiter les différents lieux proposés. Un des groupes notamment se dirige vers le cimetière du Père-Lachaise, l'objectif premier étant de voir la tombe du célèbre Jim Morrison. C'est parti pour le métro parisien. Marcel, David, ex-parisiens, nous guident jusqu'au cimetière. On pourrait penser que ce genre de visite est un peu glauque mais ceux qui connaissent Le Père-Lachaise démentiront. Effectivement, il n'y a pas que des tombes et des caveaux. On trouve aussi de la verdure et le site est boisé. Avec quelques rayons de soleil, le cadre est plutôt agréable.

Marcel, plan du cimetière en main, nous emmène donc directement vers la tombe de Morrison : quelle déception ! Rien de vraiment caractéristique comme on avait pu l'entendre à droite, à gauche : « *une personne garderait son âme, et serait postée devant sa tombe, jonchée de fleurs, photos, textes... !* » Pas de réel recueillement et direction Edith Piaf, à l'unanimité !

Marc et Marcel prennent toujours les devants et nous emmènent devant la tombe de la plus belle et célèbre voix française. Rien à voir avec celle de Jim : celle-ci est ornée de fleurs, de plaques, photos...

La gardienne nous fait signe que le cimetière ferme et nous sortons rapidement. Robert dissimule son mal de pied pour ne pas ralentir le groupe. Entre-temps, l'animateur, téléphone portable greffé à l'oreille, en lien avec les responsables, organise depuis la bouche de métro, la commande des pizzas, des gâteaux pour la soirée en Péniche.

**« Visite
au pas de
course pour
certains, plus
approfondie
pour
d'autres... »**

20h : En route pour notre balade sur la Seine. Bien que cela n'ait pas été prévu, le capitaine nous autorise à monter des tables sur la « terrasse » et à manger tous ensemble. Panorama des monuments parisiens et des différents types d'architecture allant du 15^e au 20^e siècle. Balade commentée par un guide qui en sait long sur la ville. Tout comme quelques employés en insertion qui le devancent sur l'histoire de Paris.

23h30 : Retour à l'hôtel.

Vendredi 28 septembre

7h30 : Dernier p'tit dej à Paris. « Faut pas traîner », le Château de Versailles nous attend. Visite au pas de course pour certains, plus approfondie pour d'autres : chambre de la Reine, du Roi, Galerie des glaces (en restauration). La folie des grandeurs du Roi Soleil impressionne !

La visite nous conduit inévitablement sur l'extérieur du Château : les jardins, typiquement français. Photos de groupe, balade...

Retour au car sur le coup de midi et départ pour Lyon. Dernier pique-nique sur une aire d'autoroute. L'ambiance dans le car est animée avec un Quiz spécial Paris : des questions sont posées aux participants, du genre : « Qui a peint le Radeau de la Méduse et qui repose au Père-Lachaise ? » De bonnes réponses sortent de cette révision ludique.

Le voyage se poursuit dans la bonne humeur : harmonica et chants par notre psychologue/référent agrémentent le trajet.

Notre dernier repas commun a lieu dans une cafétéria près de Mâcon et, après quelques désagréments, dernière ligne droite.

21h30 : Arrivée dans le 7^e arrondissement, retour à la réalité. Notre Tour Eiffel est beaucoup moins impressionnante et la Rue de l'Université n'égale pas les Champs-Élysées. Déchargement du car, au revoir, remerciements, repos pour tous. Puis à lundi pour d'autres péripéties.

Cette aventure prend fin, quelques semaines plus tard, autour d'un repas collectif au Nouveau Monde, pour le visionnage du film et des photos.

Bérangère DURAND
Assistante sociale Service Insertion





Alcool et Tabac

Le quotidien des personnes en situation de handicap et d'errance

Qu'est ce que l'alcool et à quoi nous sert-il, dans une société marquée par le mythe du bonheur distillé par le produit de la vigne ?

Ce que vivent les personnes dans la rue n'est pas si différent de ce que vit l'ensemble de nos concitoyens.

Alcool convivial ? Alcool médicament ? Alcool poison ?

Dans une perspective bio-médicale, l'alcool est un produit psychotrope dont l'usage abusif engendre des maladies tant sur le plan somatique que psychique. Dans la spirale infernale de la dépendance, la personne peut aller jusqu'à souffrir de tremblements, d'atteinte de son système nerveux et vasculaire. Souffrant d'artériosclérose, elle ne se déplace qu'aux prises avec la douleur (et risque l'amputation). Elle connaît des troubles psychiques, dont ces terribles « trous de mémoire » lors des crises de delirium, pendant lesquelles elle peut avoir des actes indécents ou violents. Sans parler des troubles de la vision qui génèrent tant d'angoisse, car, en particulier dans la rue, la personne devient très vulnérable. Les pertes multiples s'accroissent au rythme de l'évolution de la maladie alcoolique : pertes de la santé, du travail, du toit, de la famille, des réseaux sociaux... et de la confiance en soi.

« Avec les gestes brutaux que tu fais et tes cris, ça fait peur à tout le monde et tout le quartier est en train de signer une pétition contre les sans abri qui s'alcoolisent dans la rue ! »

« Tu sais. Maintenant, je ne vois plus rien. A 50 cm, j'aperçois à peine ton visage. Je ne sais pas qui est en face de moi. Je viens de passer deux mois à l'hôpital après ma dernière agression. J'ai failli mourir. Alors, c'est ma manière à moi de rentrer en contact et de me protéger ! »

C'est dire les conditions de vie inhumaines subies par les personnes en errance : ni protection, ni sécurité, ni intimité. Les bases anthropologiques de la personne humaine sont sapées. Pourtant, il faut survivre, et surtout garder « sa dignité » d'homme (ou de femme !), à tout prix.

« SDF ? Sois dur et fier ! »

Face à ces conditions de vie, les personnes développent plusieurs formes de stratégies¹. Les formes multiples de dépendances en font partie. Les statistiques nationales montrent que la dépendance à l'alcool s'accompagne de la dépendance au tabac. Pour gérer ses tensions émotionnelles, on retrouve plusieurs formes de comportements :

- essayer de ne pas penser au problème (l'évitement) ;
- se distraire. La musique joue un rôle important :
« La musique, ça empêche de se suicider » ;
- éviter de voir la situation telle qu'elle est (forme de dénégation) ;
- réprimer et/ou exprimer les tensions.

C'est dans ces stratégies de partage émotionnel que s'expriment le plus l'impuissance-désespoir et l'auto-accusation. L'alcool est là, comme anesthésiant de la souffrance psychique (et physique).

« La bouteille, c'est la mort ? La bouteille, c'est un médicament. On oublie tout ! »

Souvent une expérience traumatisante est à l'origine de la situation d'errance et hante littéralement

la vie de la personne. L'expression de « l'intolérable » met au grand jour la spirale mortifère intériorisée par la personne. Celle-ci est perçue et se perçoit comme un déchet de la société. L'alcool, devenant symptôme de sa déchéance sociale², joue son rôle de marquage et de stigmaté.³

Un certain nombre de personnes apprécient les centres d'hébergement d'urgence grâce à la présence de professionnels et des bénévoles qui leur offrent un soutien et une protection qu'ils apprécient :

« C'est bien beau les copains, c'est bien beau la bouteille, mais regarde le résultat : on a mal partout, on se casse la gueule, on perd la mémoire. Ce qui m'aide, c'est mon référent et le Foyer. Les gens de la rue ? Ils ne m'aident pas, ils volent, ils rackettent avec violence. »

En même temps, ce discours « propre » développé dans (et pour) l'institution se distancie d'une autre réalité : la rue offre un réseau de connaissances qui fait vivre et qu'il n'est pas facile de quitter.

« Quand on a la bouteille à la main, on a des copains ! »

**« Quand on
a la bouteille
à la main,
on a des
copains ! »**

Leur existence est, dans leur quotidien, une acceptation d'instant successifs. Le rythme du nomadisme « fait de brièvetés, de cadences accélérées et d'intensités ne permet pas l'attachement. Ou plutôt il n'en pose pas la nécessité, puisque l'éternité se vit au présent ». ⁴

Rien n'est pire que la solitude, et plus encore de n'exister pour personne. Le groupe des pairs vient combler ce vide, avec ses formes de solidarité, ses rites d'échange (avec la bouteille et la « clope ») et son histoire.

C'est cet établissement et ce maintien du lien social que revendique une femme sédentarisée dans la rue depuis une vingtaine d'années. Sa dégradation physique et sociale est telle qu'elle développe une apparence « clochardisée », la bouteille dans la poche. Elle refuse tout accès aux droits et au logement. Enfant martyr, elle se sent maltraitée par le regard des autres et la « main des hommes » (liée aux risques de la prostitution), jour et nuit dans la rue.

« Ce qui me rendrait heureuse. C'est qu'on me respecte dans ma dignité. C'est d'être en lien. ».

Un homme, marqué par un passé de délinquance et de violence, stigmatisé par ses passages en prison, crie son besoin de reconnaissance :

« Ce qui compte, c'est quoi ? C'est qu'on m'écoute, que je puisse parler, qu'on m'enlève l'étiquette que j'ai sur le dos ! »

Le fond de la demande des personnes en situation d'errance et de handicap⁵ (lié aux déficiences multiples causées par les dépendances) passe par leur reconnaissance en tant que « citoyen comme tout le monde », par un changement du regard porté sur eux. De ces nouvelles représentations naissent des identités porteuses de mobilisation de la personne. Si les besoins en soutien social matériel sont premiers, le soutien social émotionnel (générant l'estime de soi) est essentiel. C'est cette reconnaissance qui permet à ces personnes de passer des stratégies de type émotionnel à des stratégies de résolution de problème.

L'installation durable dans la dynamique de la résolution de problème passe souvent par l'expression de la souffrance psychique, par les « petits soins »⁶ répétés et une relation de confiance.

Certaines expériences novatrices prennent en compte la dépendance en tolérant le produit « alcool » dans certains centres d'hébergement et accueils de jour, favorisant ainsi la présence des personnes alcoolodépendantes. La pratique des « lits de repos », où l'on distribue le verre d'alcool sur avis médical, relève de cette compréhension. Ce qui provoque moins d'angoisse pour les usagers, favorise leur mieux être et constitue une étape vers le soin.

« Abstinence » ou « usage moins abusif d'alcool », école française ou école anglaise du soin de la maladie alcoolique ?

L'application de la loi sur l'interdiction de l'usage du tabac dans les établissements publics soulève également cette problématique.

Ces grandes questions sont débattues dans le quotidien des personnes alcoolodépendantes en situation de handicap et d'errance. Dans des perspectives socio-anthropologiques, elles interrogent les pratiques des équipes sociales et médicales qui cherchent à les accompagner.

Martine BUHRIG

Responsable des Accueils de jour du FNDSA

Notes :

¹ BRUSHON-SCHWEITZER Marilou, 2001, *Vulnérabilité et résistance aux maladies : le rôle des facteurs psychosociaux*, Paris, Dunod.

² DOUGLAS Mary, 2001, *De la souillure, essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte.

³ GOFFMAN Erving, 1996, *Stigmaté, les usages sociaux des handicaps*, Paris, éd. de Minuit.

⁴ MAFFESOLI Michel, 1997, *Du nomadisme, vagabondages initiatiques*, Paris, Le livre de poche, p. 113.

⁵ CIF (Classification internationale du Fonctionnement, du Handicap et de la Santé), 2001, OMS.

⁶ Définis comme « des réponses concrètes autour du corps en réponse aux besoins vitaux – soins alimentaires, vêtements, etc. »

Les difficultés de l'insertion

Dans le dernier numéro de l'Arche (213), daté de septembre, Jean-Louis Rocher a développé la philosophie de l'insertion par le travail et présenté le cadre juridique et socio-économique de cet important domaine de la lutte contre l'exclusion.

En complément de cette étude, nous abordons ici les contraintes et les difficultés que peuvent rencontrer les structures qui en sont les acteurs.

Au fil de l'apparition des besoins et des évolutions réglementaires qui ont construit le dispositif actuel, issu de l'aide sociale, s'est développé un tissu d'intervenants très diversifié, tant selon les origines sociales que selon les types d'action. Ils ont pour la plupart pris la forme d'associations de réinsertion sociale ou d'entreprises d'insertion. Parmi les premières, nous distinguerons celles qui ont le statut d'ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion) opérant dans le secteur non marchand, notamment par le biais de chantiers extérieurs réalisés pour le compte de collectivités locales ou d'organismes de leur environnement immédiat, tels que les OPAC. De leur côté les Entreprises d'Insertion (EI) font partie intégrante du secteur de l'économie concurrentielle, et à ce titre sont soumises à l'impôt, à la TVA et aux charges sociales, comme toute entreprise.

Un véritable secteur économique

On aura une idée du poids de ces acteurs dans le dispositif de la réinsertion à travers les statistiques de deux organisations sous lesquelles la plupart sont rangées. D'une part la FNARS (Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale) qui regroupe un réseau associatif de 750 structures et touche annuellement 600.000 personnes en difficulté. Son association régionale Rhône-Alpes¹ compte à elle seule quelque 200 ACI par lesquels passent 6.000 personnes chaque année. Il existe 27 ateliers dans le Rhône. Ces structures sont spécialisées dans les prestations en environnement, bâtiment, restauration-rénovation, les métiers du bois ou encore le maraîchage biologique etc.

D'autre part, l'Union régionale des entreprises d'insertion Rhône-Alpes² échelon de la Confédération nationale. Elle compte 52 entreprises adhérentes, outre 10 entreprises d'insertion par le travail temporaire. Ces entreprises emploient au total 3400 salariés en insertion, soit 1.135 ETP (Equivalent Temps Plein) et 585 salariés permanents soit 495 ETP. Engagées par une charte, elles représentent un chiffre d'affaires annuel de 45 millions d'euros.

Bien que n'ayant pas les mêmes modes de fonctionnement, ces structures partagent un certain nombre de caractéristiques et de préoccupations largement développées dans l'Arche de septembre :

- prise en charge d'une population profondément marquée physiquement et psychologiquement,
- nécessité d'un accompagnement social et professionnel d'autant plus lourd et coûteux en encadrement que la personne est éloignée de l'emploi
- objectif de « sortie positive » dans un emploi ordinaire, d'autant plus aléatoire que les difficul-

tés de la personne sont longues à surmonter.

Enfin, toutes partagent plus ou moins le fait d'appartenir au réseau informel constitué des multiples structures d'accueil, services des collectivités et de l'Etat, dont évidemment l'ANPE, et qui concourt à orienter la personne concernée vers le parcours de réinsertion. De ce fait, il existe bien souvent des relations, voire des partenariats, entre ces acteurs : ainsi le Service d'Insertion du Foyer travaille régulièrement avec des entreprises d'insertion comme ENVIE Rhône ou EILE Rhône-Alpes et d'autres membres de l'UREI.

Des situations diverses

Il faut en effet souligner qu'ils ne sont pas tous situés au même niveau de la chaîne. Comme le rappelle par exemple Birgit Joncheray, le Service du Foyer travaille par nature plus spécialement avec des personnes issues de l'errance : « Avec cette population qui est la plus éloignée de l'emploi, il faut un volet d'accompagnement plus important (un encadrant pour deux personnes), sans qu'on puisse garantir le succès de nos actions. Cela dépend de la capacité de la personne à rebondir ». Quant à la sortie, elle est « assez difficile à gérer et la Mission Emploi-Formation peut aider efficacement ». Elle peut s'effectuer aussi dans le cadre d'une formation proposée à l'employé en insertion, soit en interne soit à l'extérieur. Néanmoins « tous ne sont pas réinsérables en entreprise. Il faut alors un palier supplémentaire représenté par une entreprise d'insertion ou d'intérim », ajoute-t-elle.

De leur côté les ACI vivent une période délicate, comme le confirme Samya Amri, animatrice du réseau Insertion par l'activité économique de la FNARS Rhône-Alpes. Le remplacement progressif des contrats aidés antérieurs (CES et CEC) par les CAE (Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi) et CA (Contrat d'Avenir) bouleverse l'équilibre de leurs ressources, assurées, selon un rapport d'enquête rédigé en mai 2006³ à 45-50 % par l'Etat, 15-20 % par les départements. Le reste provient des autres collectivités locales sous forme soit de subventions soit de prestations en nature, les recettes commerciales représentant en moyenne 13 %.

Les critères de financement de l'encadrement ne sont plus fixes (1 encadrant pour 8 personnes en insertion) mais liés aux besoins des personnes suivies : « Du fait de nouveaux critères d'attribution, des aides disparaissent, que ce soit du point de vue de l'ACI ou de la personne », constate Samya Amri.

Elle pointe par ailleurs la dégradation sur le plan du « taux de sorties positives ». La tendance de certaines collectivités est de relever la norme nécessaire pour contribuer à l'accompagnement (24 % pour le département du Rhône). Birgit



- Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri - Les Arbres de la Solidarité



Entreprises,

Votre mécénat c'est :

- Un acte citoyen
- La valorisation de votre société
- Des mesures fiscales attractives*

L'exclusion est aussi votre affaire !

Souscrivez au parrainage d'un
Arbre de la Solidarité (1.000 euros).

Pour cela, contactez-nous :

Tél. : **04 72 76 73 54**

ou **06 07 75 47 45**

E-mail : arbres.fndsa@wanadoo.fr

*La nouvelle réglementation fiscale est devenue, à l'égard du mécénat, extrêmement favorable :

- **60 %** de la valeur déduite de l'impôt pour les **entreprises**.
- Pour les **particuliers**, réduction d'impôt sur le revenu égal à **75%** du montant de la dépense, dans la limite de 479 €. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %.

le foyer[®]
Notre-Dame des Sans-Abri

3, rue Père Chevrier
69361 LYON Cedex 07
Site internet : www.fndsa.org
Tél. standard : 04 72 76 73 53
Fax standard : 04 72 76 73 71
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique

En partenariat avec :



Le Service Insertion du Foyer

70 places dans 6 ateliers

Créé en 1989, le Service Insertion du Foyer tient une place à part dans les structures vouées à l'insertion par le travail, puisqu'il est intégré au dispositif d'ensemble des activités développées par le Foyer et tournées plus globalement vers la lutte contre l'exclusion.

Cependant, même si cette intégration lui confère un statut spécifique, il n'en a pas moins des contraintes identiques, et en premier lieu son objectif : « le retour au milieu social ordinaire pour la plupart des employés en insertion et pour les plus marqués physiquement et psychologiquement, la possibilité de trouver un espace communautaire », rappelle Birgit Joncheray, responsable du Service.

Les activités de ce dernier offrent des places d'insertion aux hommes isolés, adressés par les structures internes du Foyer, les accueils de jour et de nuit, leur admission au Service Insertion étant liée au projet de parcours d'insertion établi avec les services du Foyer. Chaque employé en insertion bénéficie, en échange de sa participation aux ateliers d'insertion, de l'hébergement, des repas et des services dispensés au Foyer, ainsi qu'un suivi social, administratif, médical, financier et professionnel, l'accès aux loisirs et activités d'animation, avec maintien des allocations et co-gestion du RMI. Il faut noter en outre que les ateliers du Service accueillent aussi des personnes extérieures au Foyer, sous le régime du Contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE), d'une durée variant de 6 mois à 2 ans pour un travail de 20 à 35 heures hebdomadaires.

L'outil central du Service est constitué par les 6 ateliers d'insertion et de production, offrant un total de 70 places et fonctionnant tous dans le cadre du Foyer : la cuisine centrale, l'atelier maintenance travaillant pour tous les sites du Foyer, l'atelier nettoyage, le tri de vêtements (atelier textile), la collecte et les transports internes (mobilier, vaisselle et objets divers) et l'atelier polyvalent.

Le tri, la collecte et les transports sont tournés vers la distribution interne (vestiaires d'urgence et équipements ménagers) et l'approvisionnement des Bric à Brac. De son côté l'atelier polyvalent est un atelier d'accueil où passe tout employé en insertion en provenance de la rue, sa vocation étant de rapprocher cette population des règles de base de la vie sociale (horaires, hygiène, respect des autres, hiérarchie). Chaque atelier est doté d'un moniteur technique qui assiste les employés dans l'apprentissage des gestes du métier. Il s'agit en effet de travailler à la fois sur « le savoir-faire et le savoir-être ». Un autre volet important de la mission du Service est l'accompagnement social, chaque référent suivant une vingtaine d'usagers, qui sont au total employés aux deux tiers dans les ateliers même et un tiers en formation ou au travail à l'extérieur.

Dans le bilan 2005 du service, on relève que la moyenne d'âge des employés est de 48 ans (la moitié ont 50 ans et plus) et que la moyenne de séjour au service est de 2 ans et demi. Pour mener à bien sa mission, le service dispose d'un effectif de 12 personnes à temps complet, auxquelles se joignent une quinzaine de bénévoles, d'autres services du Foyer apportant leur contribution. Enfin, des partenariats ont été établis avec les collectivités locales, les services sociaux et plusieurs entreprises d'insertion.

Joncheray fait le même constat : « *On lie de plus en plus les subventions au pourcentage de sorties positives* ». D'où un risque de recentrage des ACI comme d'autres structures, sur une population plus proche de l'emploi. Un risque pèse aussi sur l'avenir des ACI en tant qu'outils de resocialisation : celui du « taux de rentabilité » (part des recettes de prestations du chantier dans le budget), qui peut aller jusqu'à 30 %, avec des dérogations jusqu'à 50 % : « *Les ACI ne sont pas en secteur concurrentiel. Ils ne peuvent pas se transformer en entreprises d'insertion* » constate-t-elle.

Les entreprises d'insertion ne sont pas non plus exemptes de difficultés, notamment du fait de la contrainte de s'adapter aux fluctuations de la conjoncture économique ou aux évolutions des métiers. Il convient de préciser que l'aide de l'Etat versée aux EI représente une prestation de service social, pas une subvention. Le contrat de travail du salarié en insertion est un contrat de droit commun, mais l'entreprise assure un accompagnement professionnel et social.

Créée en 1984 par Kilani Jaouadi, sociologue de formation (entouré d'un groupe de personnes ouvertes aux problèmes de réinsertion par le travail) EILE Rhône-Alpes perçoit ainsi (comme toutes les EI) 9680 euros par poste, soit en 2005 pour 37 Equivalents Temps Plein en insertion dans l'année, un total d'environ 350.000 euros, venant s'ajouter à 1,7 million d'euros de facturations de prestations et travaux pour ses clients. Cette somme est destinée à compenser une faible productivité et le surendrement nécessaire. Néanmoins Kilani Jaouadi se refuse à une prise en charge trop pressante : « *L'employé doit rester maître de son parcours de réinsertion* ». EILE Rhône-Alpes affiche un taux de sortie en emploi stable dans 33 % à 35 % des cas, après 16 mois de séjour en moyenne.

Pourtant, cette société, regroupant actuellement 12 coopérateurs associés et employant 23 personnes (professionnels des métiers) dans le bâtiment, l'entretien des espaces verts et les services de propreté et de nettoyage, a connu ces derniers mois une période difficile, liée autant au niveau de la conjoncture qu'à des problèmes internes. Ces difficultés paraissent surmontées et le gérant de la société fait à nouveau preuve d'optimisme : « *Il nous faut progresser en termes de réseau, avec les collectivités publiques, le Foyer ou encore les entreprises privées. Mais il nous faut impérativement un minimum de productivité pour assumer notre mission.* »

Robert PIERRON

Notes

(1) Fnars Rhône-Alpes : 13, rue Raoul Servant 69007 LYON. Tél : 04.72.76.83.20

(2) UREI Rhône-Alpes : 18, place Latarjet, 69008 Lyon. Tél : 04.78.77.57.14

(3) « Rapport d'enquête sur les ateliers et chantiers d'insertion » de l'Inspection générale des Finances et de l'Inspection générale des Affaires Sociales.

Fêtes de fin d'année

Messages de Noël

Le 24 et le 25 décembre, 45.000 messages vont être distribués aux sorties des messes.

Traditionnellement, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri sera présent dans les 260 églises, sanctuaires ou chapelles de Lyon et de sa région, la veille de Noël, le 24 décembre et le jour de Noël.

C'est à ces dates que sont distribués par de nombreux bénévoles les Messages de Noël, documents rappelant le grand besoin de bénévoles pour les tâches multiples à remplir auprès des plus démunis de notre région.

**Venez nous aider pour cette distribution, amenez-nous des amis !
Inscrivez-vous au standard de l'association : 04 72 76 73 53**

24 décembre

Nous avons besoin d'environ 50 personnes pour :

- l'accueil
- l'échange et le dialogue
- l'animation festive
- l'animation liturgique de la messe ou pour l'enregistrement de la soirée et la prise de photos.

Programme de la veillée

- 17 heures : Répétition des chants pour la Messe
- 18 heures : Accueil des volontaires bénévoles
- 19 heures : Accueil des Passagers
- 20-21 h 30 : Veillée festive avec vos instruments de musique et vos talents !
- 22 heures : Messe de Noël
- 23 heures : Clôture de la veillée - Chocolat chaud et brioche.



De nombreuses manifestations sont prévues.

Afin de répartir les différentes aides sur l'ensemble des structures, merci de vous inscrire au standard de l'association.

*Téléphone :
04 72 76 73 53*

25 décembre

Chaque année, le Foyer ouvre ses portes le 25 décembre à midi pour offrir un repas de Noël aux familles (parents et enfants) ainsi qu'aux personnes isolées de la ville de Lyon.

Nous avons besoin d'environ 50 bénévoles prêts à l'écoute, pour préparer les tables, accueillir les convives puis servir le repas et faire la fête...

Le repas de Noël sera particulièrement festif ; aussi faisons-nous appel à votre générosité pour financer ces 350 repas, à l'aide du coupon-réponse ci-joint.

Il est également possible d'offrir des dons en nature, des friandises (pâtisseries, papillotes, clémentines), des objets de toilette (savon, dentifrice, brosses à dents, trousse, etc.) ou des vêtements pour hommes adultes (sous-vêtements, chaussettes, pulls, manteaux, écharpes en polaire, bonnets de laine...).

31 décembre

Bienvenue à tous les bénévoles, jeunes et de tous âges, qui désirent faire la fête le 31 décembre, avec nos amis du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. Vous avez des talents spécifiques d'animation, de chants, de jeux, de photographe, ou autres activités créatrices, informez-nous.

L'équipe vous attend à 18h le 31 décembre au Centre Gabriel Rosset, 3, rue Père Chevrier (à l'angle de la rue Sébastien Gryphe) Lyon 7eme, pour l'organisation de cette fête.

Offrez un Repas de Noël à 10 euros

Vous pouvez participer aux festivités de Noël, en offrant un ou plusieurs repas à 10 euros, pour une personne en grande difficulté.

J'offre au Foyer : 1 2 3 4 repas à 10 euros



Noël : entre joie et désarroi

La froidure s'est installée depuis quelques jours. N'empêche... N'empêche que le café-clope c'est sacré. Alors, les usagers de l'Accueil de jour la Rencontre à la Croix-Rousse sortent quand même après le petit déjeuner. Et c'est encore là le meilleur endroit où l'on cause.

Novembre, les publicités pour Noël s'affichent un peu partout sur les murs, les vitrines se parent de leurs plus beaux atours. Une légère effervescence est palpable... surtout dans les centres commerciaux. La période des fêtes de fin d'année a débuté. Est-ce la fête pour tout le monde ? Comme pour tout un chacun, c'est une période de grande joie pour les uns, un moment de détresse accru pour les autres, voire un mélange des deux. Une fois n'est pas coutume, les sans-abri ou les familles en grande précarité sont, pour le coup, comme tout le monde.

« Je déteste Noël. Si je ne suis pas avec mes enfants, je ne supporte pas ! Par contre le Nouvel An, ça va, je le fais avec des copains », s'exclame un habitué de la Rencontre. Même son de cloche pour un autre : *« C'est vraiment horrible, à cette période je ne vois que des familles, des enfants, les manèges. C'est obsédant. Les rues sont désertes le jour de Noël. »* Les langues se délient après de longues hésitations pour parler de ce sujet, en fait, ultra sensible. *« Moi, une année, je l'ai passé tout seul dans une allée d'immeuble en pensant à ma famille qui fêtait Noël sans moi, ils m'ont rejeté, je n'existe plus pour eux... »,* le ton monte puis se radoucit, les larmes lui montent aux yeux, pas la peine d'insister, à trente ans comme à cinquante, on pleure comme des gamins.

Une perception différente selon que l'on est en famille ou isolé

Soulignons une chose essentielle : les fêtes de Noël ne sont pas du tout appréhendées de la même manière selon que l'on est en famille ou isolé.

« C'est un moment de joie immense toutes confessions confondues pour les parents et les enfants », explique M. Naciri, ancien responsable de la Résidence Le Bordeaux. *« Que l'on soit chrétien ou musulman, Noël a une symbolique forte. C'est un moment de rencontre avec les autres, un temps de partage. »*

Dès le début du mois de décembre, la Résidence est transformée, un grand sapin trône dans l'entrée « donnant un aspect magique au lieu. » Le 25 au matin, après un bon petit déjeuner copieux, c'est la distribution des cadeaux, (Ndlr : cadeaux provenant de l'école La Xavière : un élève parrainant un enfant du Bordeaux.), *« c'est un moment très important, car les familles sont en grande précarité et les parents éprouvent un soulagement réel ; leurs enfants auront eu un cadeau comme tous les autres enfants et pourront en parler ensuite à l'école aussi comme tout le monde. »*

Impensable de laisser un enfant sans cadeau, *« d'ailleurs les parents sont très revendicatifs. En fait, plus que le repas et presque plus que le Père Noël ce sont les cadeaux et seulement les cadeaux que les parents et les enfants attendent »,* note M. Naciri. Le Foyer, par cette action, sauve la face des parents, et les enfants sont dans la norme.

Pour un temps dans l'année, l'exclusion est mise de côté. C'est pourquoi Noël en famille, même dans la plus grande des précarités reste un moment magique et fort.

Changement d'ambiance pour les hommes seuls. De l'expérience de tous nos interlocuteurs, dès le mois de novembre, la tension monte. *« L'ambiance est souvent à la nostalgie des fêtes passées en famille. Ils sont mélancoliques et cela se traduit par une plus grande prise d'alcool que d'ordinaire, par des larmes, de l'énervement. C'est un moment où l'on pense à ses enfants, même s'il y a eu abandon »* explique M. Naciri, actuellement responsable de l'Accueil de jour Relais SOS.

Pour certains, c'est une période qui peut réellement devenir insupportable au point même que l'on s'invente une famille, comme le raconte Sabine, animatrice au Relais depuis cinq ans : *« Lorsque j'étais référente R.M.I., un homme m'a complètement bluffée. Pendant trois ans, à cette époque, il partait et me disait qu'il allait voir sa famille, qu'il y allait en train, il m'expliquait tout avec force détails. Jusqu'au jour où j'ai appris, à sa mort, que tout cela était complètement faux. »*

Si la douleur, la nostalgie, les souvenirs remontent à la surface, cela reste néanmoins « *un moment de convivialité important, que l'on soit dans la rue ou pas* », souligne Martine Buhrig, responsable des accueils de jour du Foyer. « *Chaque année on fait la fête, il y a de la musique, un bon repas. Quand on veut être en forme et bien, il faut changer ce que l'on a dans la tête. Donc la fête c'est aussi un bon moyen pour se changer les idées. Cela nous permet à nous professionnels de mieux travailler ensuite avec eux.* »

Mais que l'on soit jeune ou plus âgé, on ne vit pas non plus cette fête de la même manière, a remarqué M. Naciri : « *Jusqu'à 30 - 35 ans, c'est encore un peu l'insouciance, je fais la fête, je "consomme" un événement festif pour oublier que je suis dans la détresse. Pour les plus âgés, la nostalgie et la détresse sont plus voyantes et on cherche à refouler, à oublier en se montrant aux autres, en chantant, en dansant.* » C'est vraiment une période très particulière : dans l'année certains sont presque invisibles, ne font pas parler d'eux et ce jour, « *ils montrent un autre visage, comme cet usager dont je me souviens bien qui s'est mis à chanter en tyrolien, c'était incroyable* », raconte M. Naciri

Des émotions paradoxales

Voici dix-sept ans que Vincent Charvolin, psychologue au Foyer, arpente les couloirs des diverses structures de l'association. C'est dire qu'il les connaît bien, ces bonshommes qui le saluent avec respect et trouvent souvent un mot à lui adresser en guise de message, car ce ne sont pas eux qui viennent lui demander de l'aide mais bien lui qui va à leur rencontre. Il résume bien le ressenti des passagers, même s'il est bien difficile de faire des généralités sur ce sujet tant les individus restent différents les uns des autres.

Noël est une fête aux sentiments et aux émotions paradoxaux : « *C'est un moment agréable, les souvenirs reviennent et c'est plaisant mais c'est aussi très difficile ; le passé, avec son lot de malheurs est réactivé. Ils deviennent nostalgiques de la famille idéale qui, pour eux, s'est disloquée.* » Parce que bien souvent, et il ne faut pas l'oublier, ces hommes errants ont des enfants, ils ont encore des liens avec eux ou tentent de retisser ce lien. Nous avons vu qu'à l'approche des fêtes, une tension plus forte qu'en temps ordinaire se faisait sentir. Pourquoi, concrètement ? « *D'abord il y a l'automne, qui déjà pour la plupart des gens, augmente une certaine tristesse*



« Pour un temps dans l'année, l'exclusion est mise de côté. »

et entraîne des envies suicidaires. Et cette période est ponctuée de fêtes : d'abord la Toussaint, qui n'est pas bien joyeuse pour eux et débouche ensuite sur ces fêtes de fin d'année. » Ils boivent aussi un peu plus que de raison, « *à la recherche d'une chaleur affective manquante.* » Lors du repas de Noël donné le 25 décembre, « *beaucoup pleurent. Il y a de grands moments d'émotions, ils remercient les bénévoles. Le Foyer c'est l'âtre.* » Mais beaucoup fuient aussi, c'est un moment trop douloureux, « *ils pensent à la famille, aux liens qu'ils avaient. Des liens déconstruits, c'est pourquoi ils ont peur maintenant de ce lien. Car dans le lien, il y a la rupture, la séparation* ». Les employés en insertion, eux, sont dans une dynamique de projet, « *beaucoup plus acteurs de leur vie. Ils essaient de faire des cadeaux, de se rapprocher de la famille* », mais il y a toujours ce rappel du chaos passé : le divorce, les enfants qu'on voit peu ou pas.

Cependant, Noël et le Nouvel An sont des occasions aussi pour les passagers et les familles de recevoir des messages de bénévoles, d'anonymes, etc., messages de paix, d'encouragement, porteurs d'espoir. « *C'est pour eux, une forme de reconnaissance, une espèce d'humanité retrouvée* », souligne M. Charvolin.



Le 25 décembre et le Premier de l'An, des bénévoles, des salariés, des anonymes et les passagers se retrouvent, ensemble, pour faire la fête, « *c'est positif, ils font partie de la société. Pour certains c'est aussi l'occasion de s'exprimer. J'en ai vu fondre en larmes de reconnaissance envers le Foyer* ».

Il est des moments forts qu'il est difficile de décrire mais qui se vivent...

Ingrid BÉCUWE

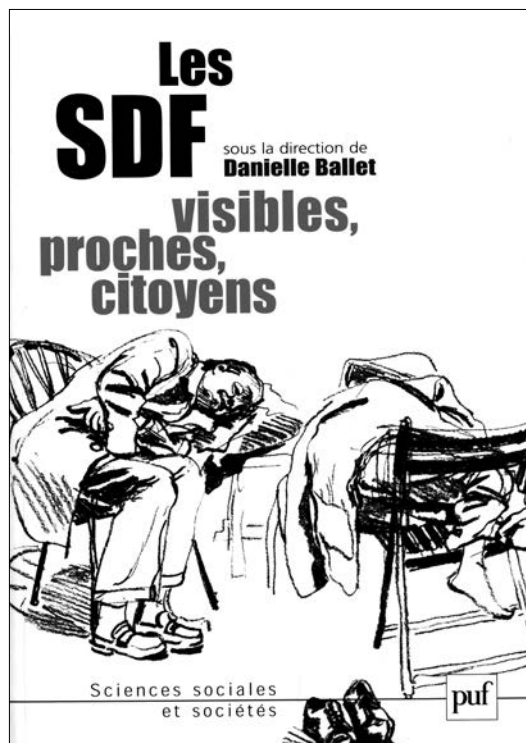
Crédits Photos : **Le Progrès**
Repas de Noël du 25 décembre 2005
au Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

Les SDF, visibles, proches, citoyens,

sous la direction de **Danielle BALLET**

Paris, 2005, Presses Universitaires de France,
collection Sciences sociales et société - 384 pages, 22 euros

« Encore un livre sur les SDF », allez-vous dire. Il est exact qu'il y a actuellement pléthore de publications sur ce thème : en témoigne le rayon « Exclusion » de la FNAC de Lyon, qui ne cesse de s'allonger. Mais il s'agit, cette fois, d'un ouvrage que nous tenons pour particulièrement important et que nous qualifierions volontiers d'« incontournable » – pour utiliser un vocable à la mode.



L'objet lui-même en impose : près de 400 grandes pages d'une typographie serrée et, notons-le, à peu près impeccable. Rien ne manque (sauf, bien sûr, un index ; mais ne rêvons pas ; nous ne sommes ni en Angleterre ni aux États-Unis) : une trentaine de textes, d'une douzaine de pages chacun, encadrés par une liste des quarante auteurs (avec la mention de leurs publications), par une préface, une postface et une bibliographie de 11 pages avec 240 entrées. Les PUF ont bien fait les choses.

Il s'agit, à plusieurs égards, des actes d'un colloque qui s'est tenu à Paris en décembre 2003. On aimerait en savoir encore plus que ce que nous dit D. Ballet sur le thème de ce colloque et sur le programme de recherche qu'il a couronné. Ce programme a été commandité par le « Plan Urbanisme Construction Architecture », qui apparaît à plusieurs reprises sous le sigle PUCA. Le lecteur moyen regrette qu'on ne le renseigne pas mieux sur ce PUCA. Il faut dire que les sigles abondent dans ce volume : au delà des sigles familiers tels que CNRS ou INSERM, nous en avons relevé quarante, de ALISA à UQAM, en passant par CIRUS et IDACTE, pour lesquels une traduction en clair n'est pas toujours fournie.

Nous insistons sur ce point pour deux raisons.

D'une part cette abondance témoigne du nombre et du sérieux des organismes de recherche et d'intervention dans le domaine de l'exclusion, donc d'une prise de conscience nationale et internationale. Mais, par ailleurs, on peut se demander si tous ces chercheurs (25 sociologues, 3 politologues, 2 anthropologues, 2 ethnologues, etc.) sont bien armés pour communiquer autrement qu'entre eux, c'est-à-dire avec le grand public auquel, après tout, cet ouvrage est destiné.

Cela motive une des rares critiques que nous adressons à cet ouvrage : il arrive à ses collaborateurs (le mot évite de recourir à l'anglicisme « contributeurs » qui est en train d'envahir la presse) de pratiquer ce qui se révèle être une forme de terrorisme lexical, c'est-à-dire l'utilisation d'un mot intimidant là où un terme quotidien suffirait. L'auteur de la préface, Jean-Michel Belorgey, conseiller d'État et haut fonctionnaire, se fait l'écho de cette crainte : le langage des « scientifiques » risque de ne pas rejoindre celui des décideurs et les conclusions des sociologues risquent de ne pas se traduire en initiatives efficaces. Notons à ce propos, avec le sourire, que le langage des décideurs a lui aussi ses arcanes : J. M. Belorgey nous dit que, pour rendre la ville plus hospitalière aux SDF, il faut « restaurer la servitude d'aisance » ; on finit par comprendre qu'il convient de rétablir les toilettes publiques gratuites, au lieu des édicules musicaux, parfumés... et payants inaccessibles aux gens de la rue.

Une densité fâcheuse

Outre le vocabulaire, quelques autres obstacles attendent çà et là le lecteur. Il arrive que la syntaxe soit floue, voire incorrecte, ce qui est répréhensible. Moins fâcheuse, mais cependant gênante est la densité de certains développements : plusieurs auteurs ont saisi l'occasion de ce colloque pour présenter un condensé de leurs recherches antérieures. Or, ce qui est limpide chez Serge Paugam (« Détresse sociale et citoyenneté ») peut être abstrus comme chez Numa Murard (Introduction à la deuxième partie) ou chez Marc-Henry Soulet (« S'en sortir : transformations statutaires et intégration relative »).

Cela dit, soulignons la rigueur avec laquelle est composé cet ouvrage : visiblement des directives strictes ont été données à chaque rédacteur ou intervenant pour qu'il annonce son propos, le développe, puis en résume les conclusions. Il en résulte une abondance de textes de qualité qui font de cette recension une « mission impossible ». Comme il serait fastidieux de prendre ces textes un par un, nous centrerons nos remarques autour des trois sous-titres (*Visibles, proches, citoyens*) qui déterminent approximativement le contenu des deux parties (I - Du SDF aux SDG : au delà du poids des stigmates ; II - Une drôle d'idée : la citoyenneté des sans-domicile).

La visibilité

Qu'il s'agisse de l'errance des femmes (C. Amistani), des jeunes (L. Aubrée et P. Wallez, M. Vassort) ou des SDF en général (D. Zeneidi-Henry), deux constatations s'imposent. D'une part le phénomène de l'errance est de plus en plus visible, étant donné son explosion et son extension depuis les années quatre-vingt en Europe et en Amérique. D'autre part, les gens de la rue hésitent entre une visibilité destinée à attirer l'attention et la charité, et une invisibilité née de l'effort qu'ils font pour dissimuler une détresse honteuse.

Plus que la « visibilité », c'est la « reconnaissance » que cherchent les individus en grande précarité : il s'agit de retrouver l'estime de soi, de se forger une identité, fût-ce au prix de l'affabulation (V. Stettinger). La quête de l'identité est d'ailleurs au cœur de cet ouvrage, qu'elle concerne le citoyen en situation d'errance, le chercheur soucieux d'identifier l'objet de son étude, ou le décideur attentif à bien « cibler » les destinataires de son assistance.

**« Chemin
faisant, de
multiples
problèmes sont
évoqués ... »**

La proximité

Quels rapports entretenons-nous avec ces concitoyens côtoyés journalièrement ? Quels rapports ont-ils entre eux ?

Sur le premier point, le texte le plus riche (et le plus dérangeant) est celui de Marc Hatzfeld (« Invisibles SDF »). Il évoque les regards posés sur ces êtres : le regard du dégoût, le regard de la compassion, le regard « scientifique » de l'enquêteur. Aucun de ces regards ne lui paraît en définitive valable. Même le regard de l'amitié est fragile, et traduit rarement autre chose qu'une connivence fortuite et éphémère.

Une tolérance proche de la complicité, mais néanmoins précaire : c'est ce que manifestent les employés de Roissy à l'égard d'une « famille de SDF recomposée à l'aéroport » (B. Proth et V. Raybaud).

Quant à la notion souvent invoquée d'une solidarité entre gens de la rue, elle est mise à mal à plusieurs reprises : les périls de la proximité et de la promiscuité sont tels que la solidarité du groupe cède devant les efforts de survie de l'individu (V. Stettinger), qui, à cette fin, tente de structurer son temps et son espace (C. Girola).

La citoyenneté

Le propos de cet ouvrage n'est pas d'examiner tous les moyens mis en œuvre pour remédier à l'errance – encore que l'on y trouve de multiples références à l'accueil d'urgence et aux tentatives de réinsertion professionnelle (évoquées avec une prudence proche du scepticisme). On y trouve

aussi une analyse par Serge Paugam des trois types de liens sociaux (de filiation, de participation élective, de participation organique) qui se délient pour aboutir à la rupture du lien ultime, celui de la citoyenneté. On y trouve, enfin, (car tous nos auteurs sont friands de taxonomie) une classification des modalités selon lesquelles peut s'effectuer la sortie de la rue (P. Pichon). Mais cette sortie demeure aléatoire : comme le souligne S. Rouay-Lambert, elle s'accompagne de rechutes qui peuvent être fatales, même si, dans quelques cas, elles sont l'occasion d'un rebond.

À vrai dire, le propos central de la 2^{ème} partie du livre est la possibilité de restaurer une identité à travers une réintégration dans la société – ou au moins dans un groupe structuré. Plusieurs expériences de responsabilisation sont décrites, à Marseille, à Bruxelles, à Madrid, à Bologne, à Montréal, à New York. Ce sont des récits de succès, mais souvent de réussites partielles, de ce que M.-H. Soulet appelle une « intégration relative ». Du moins cette dernière a-t-elle le mérite de se substituer à la fausse intégration, proche de l'incrustation, que peut paradoxalement apporter la vie dans la rue.

Chemin faisant, de multiples problèmes sont évoqués : la santé (S. Clément et J. Mantovani), l'errance des mineurs (M. Vassort) ; le « choix » de la pauvreté, les rapports avec les institutions. Dans ce dernier domaine, le texte le plus éclairant est celui de E. Guillaud, L. Malicet-Chebbah, C. Robert et P. Zittoun, qui compare, à Grenoble, à Lyon et à Orléans, les rapports qu'entretiennent les dispositifs locaux d'assistance, souvent gérés par des organismes caritatifs, avec les institutions ou services qui financent ces dispositifs. Quelques paragraphes pertinents soulignent, par exemple, les efforts que doit déployer le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri pour affirmer son indépendance en face des décideurs qui contribuent à son financement.

L'impression générale qui se dégage de cet ouvrage est une grande diversité de points de vue (qui n'est pas de la dispersion) et une grande honnêteté intellectuelle dans les analyses. Le seul intervenant qui semble avoir des comptes à régler est Daniel Terrolle : ce chercheur, amer de ne pas avoir eu accès à toutes les données souhaitables concernant les décès et les inhumations des SDF parisiens, en vient à soupçonner les services concernés de pratiques inavouables et occultées.

À la Toussaint prochaine, il conviendrait d'inviter M. Terrolle à Lyon pour qu'il voie avec quel respect le Foyer traite ses défunts.

Paul VEYRIRAS

Lettre de saint Grégoire de Naziance

À tous, Dieu partage également ses dons



Saint Grégoire de Naziance (329-390)

Mes amis et frères,

Ne soyons pas de mauvais économistes des biens qui nous sont confiés, afin de ne point nous entendre dire : « Rougissez, vous qui retenez le bien d'autrui ; imitez la justice de Dieu et il n'y aura plus de pauvres. »

Ne nous épuisons pas à amasser et à tenir en réserve quand d'autres sont épuisés par la faim, ainsi nous ne mériterons pas de reproche amer ni cette menace du prophète Amos : « Prenez garde, vous qui dites "Quand le mois sera-t-il passé pour que nous puissions vendre notre blé, et le sabbat pour que nous écoulions notre froment ?" » (8 3)

Les hommes, lorsqu'ils amassent or, argent, vêtements somptueux autant qu'inutiles, diamants et autres choses semblables qui donnent lieu à la guerre, à la discorde, à la tyrannie, sont alors pris d'une folle arrogance, ferment leur cœur aux malheurs de leurs frères et ne consentent même pas à leur laisser de leur superflu pour leur donner de quoi vivre. Stupide aberration ! Ils ne se rendent absolument pas compte que pauvreté et richesse, condition libre (comme nous disons) et condition servile, ainsi que les autres catégories semblables, arrivèrent tard chez les hommes et déferlèrent comme des épidémies en même temps que le péché dont elles étaient les conséquences. Mais au commencement il n'en fut pas ainsi (Matt 19 8). Au commencement, le Créateur laissa l'homme libre et maître de lui-même, tenu à un seul commandement et riche des délices du paradis.

Depuis que l'envie et les disputes sont apparues avec la tyrannie rusée du serpent qui nous séduit par le plaisir et qui dresse les plus hardis contre les plus faibles, la famille humaine s'est déchirée en nations étrangères les unes pour les autres. L'avarice a supplanté la générosité naturelle et s'est appuyée sur la loi pour dominer avec force.

Mais toi, considère l'égalité primitive et non les divisions ultérieures, la loi du Créateur et non celle des puissants. Aide la nature de ton mieux, honore la liberté originelle, respecte ta personne, secours-la dans ses maladies, console-la dans sa pauvreté. Ne cherche pas à te distinguer des autres, sinon par ta bonté. Deviens Dieu pour les malheureux en imitant la miséricorde divine.

Aimer les pauvres

Veillons à la santé de notre prochain avec autant de soin qu'à la nôtre, qu'il soit bien-portant ou épuisé par la maladie. « Car nous sommes tous un dans le Seigneur » (Rom 12 5) : riches ou pauvres, esclaves ou hommes libres, bien-portants ou malades. Pour tous, il n'y a qu'une seule tête, principe de tout : le Christ. Ce que sont les membres du corps les uns pour les autres, chacun de nous l'est pour chacun de ses frères, et tous le sont pour tous. Il ne faut donc ni négliger, ni abandonner ceux qui sont tombés avant nous dans un état de faiblesse qui nous guette tous. Plutôt que de nous réjouir d'être en bonne santé, mieux vaut compatir aux malheurs de nos frères.

Dans les pauvres, aimons le Christ

Quand tu es en bonne santé et dans l'abondance, porte secours aux malheureux. N'attends point d'apprendre à tes dépens combien l'égoïsme est un mal et combien il est bon d'ouvrir son cœur à ceux qui sont dans le besoin. Prends garde, parce que la main de Dieu s'abat sur les présomptueux qui oublient les pauvres. Tire leçon des malheurs d'autrui et prodigue à l'indigent ne fût-ce que les plus menus secours. Ce ne sera pas négligeable pour ceux qui manquent de tout. Pour Dieu non plus, d'ailleurs, si tu as fait ton possible. Que ton empressement à donner remplace la richesse de ton présent ; si tu n'as rien, offre tes larmes. C'est un grand réconfort pour le malheureux que la pitié jaillie du cœur : une compassion sincère adoucit la souffrance.

Si vous voulez m'en croire, vous les serviteurs du Christ, ses frères et ses co-héritiers, tant qu'il n'est pas trop tard, visitons le Christ, servons le Christ, nourrissons le Christ, vêtions le Christ, accueillons le Christ, honorons le Christ, et non pas seulement en lui offrant un repas comme certains, ou du parfum comme Marie-Madeleine, ou une sépulture comme Joseph d'Arimatee, ou les devoirs funèbres comme Nicodème, ou de l'or, de l'encens et de la myrrhe comme les Mages.

C'est « la miséricorde et non les sacrifices » (Mtt 9 13) que désire le Seigneur de l'univers, la compassion plutôt que des milliers d'animaux gras. Présentons-la-lui donc, par la main de ceux qui sont abattus par la misère, et le jour où nous quitterons ce monde, ils nous recevront dans les tentes éternelles (Luc 16 9), dans le Christ lui-même, notre Seigneur à qui appartient la gloire pour l'éternité. Amen.

Noël est la réponse de Dieu...

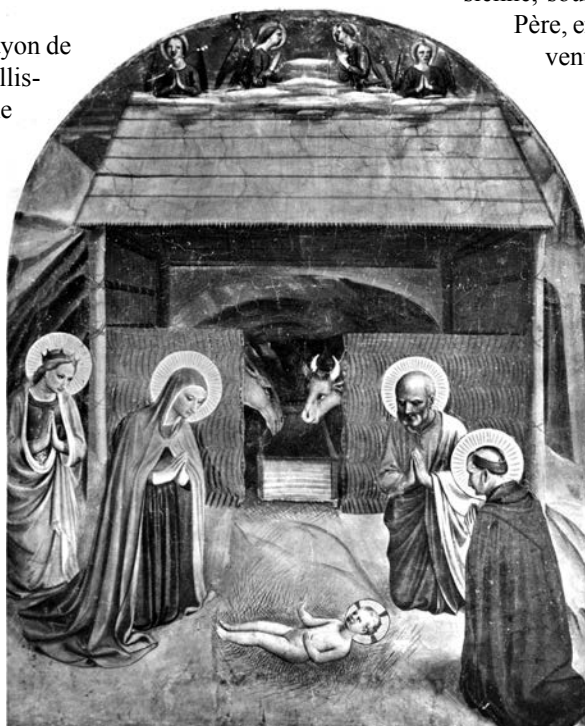
Atoutes les questions angoissées, à tous les appels de détresse de l'humanité, au savant pour qui « Dieu est une question sans réponse », au poète qui déclare que « le ciel est muet », à cet « ardent sanglot qui roule d'âge en âge / Et vient mourir au bord de [son] éternité », Dieu a répondu.

Sa réponse n'est pas seulement un rayon de lumière dans la nuit, une source jaillissant du rocher au milieu du désert, une manne qui tombe du ciel pour nous nourrir, un remède à tous nos maux, la clef de l'énigme du monde, de son origine et de sa fin, une réponse à notre soif d'absolu... ce n'est qu'un Enfant, mais c'est bien tout cela qui nous est donné avec le divin enfant de la crèche. La réponse de Dieu à tous nos problèmes, elle est dans l'événement dont nous allons, à Noël, célébrer l'anniversaire : la venue parmi nous de Jésus, né de la Vierge Marie par l'opération du Saint Esprit.

La joie par laquelle l'humanité entre dans le mystère de Noël est semblable à celle d'une mère qui vient de donner un enfant au

monde. Nulle plus que la sainte Vierge n'est capable de nous communiquer cette joie.

Tournons-nous donc vers elle pour qu'elle nous apprenne à préparer notre fête de Noël. Demandons-lui sa foi, son humilité, sa charité, son désir continu et ardent de salut du monde et de la venue du Messie. Nous avons comme elle à le protéger, à le nourrir, à l'instruire, à le former, à l'offrir à Dieu, à le reconnaître dans les enfants qui nous entourent. Il grandira. Il sera associé à toute notre vie en attendant que nous soyons associés à la sienne, soumis comme Lui à la volonté de son Père, entièrement donnés à l'œuvre qu'Il est venu accomplir dans le monde.

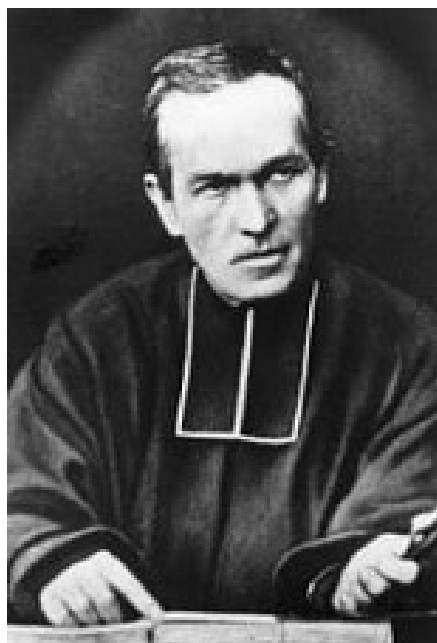


Nous aurons à écouter sa parole comme l'a fait Marie, cette parole qui nous a été conservée dans l'Évangile et que nous devons pénétrer, assimiler, « conserver dans notre cœur ». Nous devons faire « tout ce qu'Il nous dira », nous laisser conduire par Lui au point de dire comme saint Paul : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vis en moi ».

C'est cette donation totale de notre être à Jésus-Christ que nous devons faire pour bien préparer la fête de Noël.

Gabriel ROSSET
(1904-1974)

Gabriel Rosset et le Père Chevrier



Le Père Chevrier

Au cours de cet automne 2006, le diocèse de Lyon commémore deux événements : d'une part l'anniversaire de ce jour de 1856 où Antoine Chevrier, jeune prêtre de 30 ans, reçut devant la crèche l'illumination qui allait déterminer sa vie de missionnaire parmi les pauvres ; d'autre part la visite du pape Jean-Paul II à la chapelle du Prado en 1986, visite au cours de laquelle le Père Chevrier fut proclamé Bienheureux.

Gabriel Rosset entretenait des liens étroits et cordiaux avec l'institution du Prado et avec Mgr Ancel. Ses écrits témoignent de l'influence profonde que l'exemple du Père Chevrier avait sur lui.

C'est ainsi qu'en 1973, au cours d'un de ces moments amers qu'il connut après les bouleversements de 1968, il répondait à un correspondant qui l'interrogeait sur l'état de décomposition de la société, de l'enseignement, de la politique, des mœurs, de la religion même : « La réponse à cette inévitable question est bien simple.

Le Père Chevrier l'avait trouvée au cours de sa méditation de Noël 1856 devant la crèche :

- 1) Jésus est venu sauver le monde [...]
- 2) Or le monde est loin d'être sauvé [...]
- 3) Ce n'est pas la faute des messagers divins si rien n'a été fait et si nous sommes devant un tel marasme ; c'est la faute de ceux qui ne les ont pas reçus.

Le Père Chevrier a tout de suite compris que c'était de lui, de nous qu'il dépendait que la lumière du Christ chasse nos ténèbres. »

**Tarifs
étudiants**

Les Bric à Brac®

«magasins» du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

Brocante, meubles, literie, hi-fi, électroménager, vêtements, vaisselle, livres, jouets, etc. à tout petits prix !



- Baraban -

130 bis, rue Baraban - Lyon 3^{ème}
(Bus 11-34-99) - Tél./Fax 04 72 34 84 46
du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

- Croix-Rousse -

19, rue Pailleron - Lyon 4^{ème}
(Métro Hénon et bus 13) - Tél./Fax 04 72 07 94 89
lundi et jeudi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h



- Guillotière -

56, rue Sébastien Gryphe - Lyon 7^{ème}
(Métro Guillotière ou Saxe-Gambetta)
Tél./Fax 04 72 73 09 27
mardi à vendredi de 14h30 à 17h30

- Oullins -

4, rue Orcel - 69600 Oullins
(bus 88-10-47-63) - Tél./Fax 04 72 66 95 02
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h



- Vaise -

21, rue Berjon - Lyon 9^{ème}
(Métro Gare de Vaise)
Tél. 04 78 47 13 47 - Fax. 04 78 47 86 05
lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h

Où déposer vos dons en nature ?

Service Collecte

Collecte à domicile vos dons de meubles et objets volumineux.
Vous pouvez contacter le service Collecte au **04 37 37 49 72**

Centre de Tri Guillotière

85 rue Sébastien Gryphe - Lyon 7^{ème} - Vêtements, chaussures, linge de maison... propres, et en bon état.
Tous les jours, week-end et jours fériés compris, de 8h00 à 20h00.

Centre de tri Quai Gillet

58 quai Gillet - Lyon 4^{ème} - Tél. - Fax : 04 78 39 32 95 - Meubles, mobiliers divers, électroménager, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots... en bon état. - Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Recyclerie de Vaise

Déchetterie : 82, avenue Sidoine Apollinaire - Lyon 9^{ème} - Tél. 04 78 47 10 57

Meubles, mobiliers divers, électroménager, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots vêtements, chaussures, linge de maison... en bon état. Horaires de la déchetterie.

Aider, c'est possible

Bénévole au Foyer

Les besoins du Foyer permettent à chacun, suivant ses compétences, d'intégrer un service.

Vous pouvez :

- ① animer, préparer ou vendre, dans l'un des cinq **Bric à Brac**,
- ② avec les infirmiers, entourer les malades séjournant dans les « **Lits de Repos** »,
- ③ participer à l'animation culturelle et ludique des **Employés en Insertion**,
- ④ **accueillir et servir**, de nuit ou de jour, les personnes en très grande difficulté,
- ⑤ nous seconder dans les **tâches administratives** (bureautique, téléphone ...),
- ⑥ renforcer les équipes de **Collecte** de vêtements et objets divers (chauffeurs, etc.),
- ⑦ vous passionner pour notre **Communication**, être correspondant du Foyer dans votre paroisse, votre quartier,
- ⑧ assurer le **Soutien Scolaire** d'un enfant,
- ⑨ **accompagner** de jeunes adultes dans leur recherche d'emploi,
- ⑩ visiter les familles qui emménagent dans un appartement de la **SA d'HLM Gabriel Rosset**,
- ⑪ « bricoler » dans les « **Meublés d'Urgence** »,
- ⑫ accueillir et servir le public bénéficiaire du **Vestiaire**,
- ⑬ participer à la **quête annuelle**.

Les Dons

De votre vivant, vous pouvez effectuer une donation, notariée ou non, exonérée de droits et appuyée sur la fiscalité des dons aux organismes non lucratifs d'aide aux personnes en difficulté :

■ Pour les particuliers

Tout don au Foyer bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 479 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes.

■ Pour les sociétés

Réduction d'impôt de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires. L'excédent de la réduction est reportable sur les cinq années suivantes.

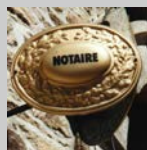


Tout don en faveur du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, association reconnue d'utilité publique, bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu.

Un reçu fiscal vous est adressé au début de l'année suivante.

Nos fichiers de donateurs sont confidentiels et ne sont jamais communiqués à un tiers.

Les Legs



Association reconnue d'utilité publique le 15 mars 1957, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri peut recevoir tous les legs immobiliers et mobiliers, en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession.

En l'absence d'héritiers directs, vous pouvez lui transmettre par testament tout ou partie de votre patrimoine. Vous pouvez disposer de ce patrimoine en faveur d'un ou plusieurs légataires.

Il convient alors de parfaitement identifier les biens que vous souhaitez voir attribuer à chacun d'eux ou de fixer un pourcentage de répartition pour l'ensemble de la succession. Il est possible de prévoir une clause particulière pour la délivrance d'un legs (par exemple, l'entretien d'un caveau familial). S'il existe des héritiers, vous pouvez toutefois disposer d'une partie de vos biens (quotité disponible).

Un testament est révocable ou modifiable à tout moment.

Votre notaire vous conseillera sur la forme à donner à votre testament et sur les précautions à prendre pour assurer le respect de vos dernières volontés.

■ Contrat d'assurance-vie

Il vous est possible de souscrire un contrat d'assurance-vie au profit du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. Consultez pour cela votre assureur, votre banquier ou votre notaire.

Le Foyer, une escale dans la galère

Aider, c'est possible

www.fnlsa.org

Photo Jean-Philippe Ksiazek

Coupon à retourner au **Foyer Notre-Dame des Sans-Abri** : 3, rue Père Chevrier - 69361 Lyon Cedex 07

Avec 20 euros seulement, une nuitée et un peu d'espoir pour un sans-abri.

Mme, Mlle, M, _____

Prénom : _____

Année de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. bureau : _____

Tél. domicile : _____

E-mail : _____

Je souhaite **aider financièrement le Foyer** :

- ci-joint **chèque** de _____ euros,

Je suis intéressé par une **activité bénévole** dans l'activité suivante :

Je souhaite m'**abonner** ou me réabonner (8 € pour 4 numéros).

Prélèvement mensuel

Joindre un RIB

N° national d'émetteur : **227 072**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier **Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri** - 3, rue Père Chevrier - 69361 Lyon Cedex 07. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Mensualité à prélever

20 € 40 € 60 € Autre _____ €

Ma banque

Nom de ma Banque : _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Etablissement	Guichet	N° du compte	Clef RIB

Date

Signature

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri est une association reconnue d'utilité publique. Tout don au Foyer bénéficie d'une **réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don**, dans la limite de **479 euros**. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. **Voir au dos pour toute information complémentaire.**

En 2005, l'accueil des passagers au Foyer a représenté environ 175 000 nuitées.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, suppression et rectification aux données personnelles vous concernant qui figurent dans nos fichiers.